

Comptes annuels consolidés

Comptes annuels consolidés

Compte de résultat global consolidé.....	110
Etat consolidé de la situation financière	111
Tableau des flux de trésorerie consolidé	112
Etat consolidé de la variation des capitaux propres	113

Notes aux comptes annuels consolidés

1	Performance opérationnelle	
1.1	Informations sectorielles	117
1.2	Charges d'exploitation	123
2	Gestion de capitaux et du risque financier	
2.1	Gestion de capitaux et capitaux propres	125
2.2	Passifs financiers.....	128
2.3	Contrats de location	131
2.4	Résultat financier	135
2.5	Gestion des risques financiers.....	135
3	Actifs et passifs opérationnels	
3.1	Actif circulant net opérationnel.....	143
3.2	Immobilisations corporelles	146
3.3	Immobilisations incorporelles	148
3.4	Goodwill	150
3.5	Provisions et passifs éventuels	152
4	Collaborateurs	
4.1	Effectifs et charges de personnel	155
4.2	Rémunérations des principaux dirigeants.....	156
4.3	Régimes à prestations définies	156
5	Périmètre de consolidation	
5.1	Structure du groupe	162
5.2	Modifications du périmètre de consolidation	162
5.3	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	163
5.4	Sociétés du groupe	165
6	Autres informations	
6.1	Impôts sur le résultat	167
6.2	Parties liées	170
6.3	Autres principes comptables	170
	Rapport de l'organe de révision.....	172

Compte de résultat global consolidé

En mio. CHF, sauf indications par action	Notes	2019	2018
Compte de résultat			
Chiffre d'affaires net	1.1	11 453	11 714
Charges directes	1.2	(2 815)	(2 954)
Charges de personnel	1.2, 4.1	(2 800)	(2 815)
Autres charges d'exploitation	1.2	(1 989)	(2 193)
Propres prestations activées et autres produits	1.2	509	461
Résultat d'exploitation avant amortissements		4 358	4 213
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	(2 166)	(2 144)
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	(282)	–
Résultat opérationnel		1 910	2 069
Produits financiers	2.4	33	28
Charges financières	2.4	(191)	(186)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	(28)	5
Résultat avant impôt sur le résultat		1 724	1 916
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	(55)	(395)
Bénéfice net		1 669	1 521
Autres éléments du résultat global			
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	2.1	146	(62)
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2.1	2	9
Postes pas recyclables dans le compte de résultat		148	(53)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	2.1	(55)	(40)
Variation des couvertures de flux de trésorerie	2.1	7	6
Autres éléments du résultat global de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	2.1	2	1
Postes recyclables dans le compte de résultat		(46)	(33)
Autres éléments du résultat global		102	(86)
Résultat global			
Bénéfice net		1 669	1 521
Autres éléments du résultat global		102	(86)
Résultat global		1 771	1 435
Parts au bénéfice net et résultat global			
Actionnaires de Swisscom SA		1 672	1 527
Participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(6)
Bénéfice net		1 669	1 521
Actionnaires de Swisscom SA		1 774	1 441
Participations ne donnant pas le contrôle		(3)	(6)
Résultat global		1 771	1 435
Bénéfice par action			
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	2.1	32,28	29,48

Etat consolidé de la situation financière

En mio. CHF	Notes	31.12.2019	31.12.2018
Actifs			
Liquidités		328	474
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3.1	2 183	2 189
Autres actifs opérationnels	3.1	1 156	1 243
Autres actifs financiers		73	82
Actifs d'impôt exigible	6.1	4	2
Total des actifs courants		3 744	3 990
Immobilisations corporelles	3.2	10 529	10 889
Immobilisations incorporelles	3.3	1 842	1 860
Goodwill	3.4	5 163	5 167
Droits d'utilisation	2.3	2 177	–
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	156	174
Autres actifs financiers		484	339
Actifs d'impôt différé	6.1	152	167
Total des actifs non courants		20 503	18 596
Total des actifs		24 247	22 586
Passifs et capitaux propres			
Passifs financiers	2.2	1 411	1 340
Engagements de leasing	2.3	232	21
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	3.1	1 614	1 658
Provisions	3.5	163	131
Autres passifs opérationnels	3.1	1 182	1 127
Passifs d'impôt exigible	6.1	174	250
Total des passifs courants		4 776	4 527
Passifs financiers	2.2	6 049	6 443
Engagements de leasing	2.3	1 795	363
Engagements de prévoyance professionnelle	4.3	1 058	1 196
Provisions	3.5	983	901
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	122	134
Passifs d'impôt différé	6.1	589	814
Total des passifs non courants		10 596	9 851
Total des passifs		15 372	14 378
Capital-actions		52	52
Réserves de capital		136	136
Bénéfices reportés	2.1	10 454	9 759
Différences de change	2.1	(1 781)	(1 728)
Réserve de couverture	2.1	11	4
Capitaux propres des actionnaires de Swisscom SA		8 872	8 223
Intérêts minoritaires		3	(15)
Total des capitaux propres		8 875	8 208
Total des passifs et des capitaux propres		24 247	22 586

Tableau des flux de trésorerie consolidé

En mio. CHF	Notes	2019	2018
Bénéfice net		1 669	1 521
Charge d'impôt sur le résultat	6.1	55	395
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.3	28	(5)
Produits financiers	2.4	(33)	(28)
Charges financières	2.4	191	186
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3.2, 3.3	2 166	2 144
Amortissement des droits d'utilisation	2.3	282	–
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	1.2	(13)	(17)
Pertes résultant de la cession d'immobilisations corporelles		–	7
Charges pour paiements fondés sur des actions		1	1
Chiffre d'affaires résultant de contrats de location-financement		(101)	–
Variation du bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	2.3	(12)	(12)
Variation des actifs et passifs opérationnels	3.1	100	(70)
Variation des provisions	3.5	58	(57)
Variation d'engagements de prévoyance professionnelle	4.3	48	64
Paiements d'intérêts perçus		25	24
Paiements de dividendes perçus	5.3	18	18
Paiements d'intérêts de passifs financiers	2.2	(88)	(133)
Paiement d'intérêts sur engagements de leasing	2.3	(42)	(24)
Paiements d'impôts sur le résultat	6.1	(371)	(294)
Entrées de trésorerie provenant des activités opérationnelles		3 981	3 720
Acquisition d'immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles	3.2, 3.3	(2 390)	(2 404)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		31	21
Acquisition de filiales nette de liquidités acquises	5.2	(394)	(78)
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	5.2	(3)	–
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	5.2	(15)	(35)
Encaissements résultant de contrats de location-financement		38	–
Dépenses pour autres actifs financiers		(13)	(31)
Recettes provenant d'autres actifs financiers		52	32
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(39)	–
Sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement		(2 733)	(2 495)
Constitution de passifs financiers	2.2	417	1 451
Remboursement de passifs financiers	2.2	(374)	(1 545)
Remboursement d'engagements de leasing	2.3	(276)	(26)
Dividendes versés aux actionnaires de Swisscom SA	2.1	(1 140)	(1 140)
Versements de dividendes aux propriétaires de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	(1)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle		(1)	–
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement		(15)	(9)
Sorties de trésorerie provenant des activités de financement		(1 390)	(1 270)
Diminution nette des liquidités		(142)	(45)
Liquidités au 1 ^{er} janvier		474	525
Conversion de monnaies étrangères sur trésorerie		(4)	(6)
Liquidités au 31 décembre		328	474

Etat consolidé de la variation des capitaux propres

En mio. CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve de couverture	Capitaux propres actionnaires Swisscom	Partici- pations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2018	52	136	9 455	(1 689)	(2)	7 952	(11)	7 941
Bénéfice net	–	–	1 527	–	–	1 527	(6)	1 521
Autres éléments du résultat global	–	–	(53)	(39)	6	(86)	–	(86)
Résultat global	–	–	1 474	(39)	6	1 441	(6)	1 435
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(30)	–	–	(30)	3	(27)
Solde au 31 décembre 2018	52	136	9 759	(1 728)	4	8 223	(15)	8 208
Modifications des normes comptables ¹	–	–	22	–	–	22	–	22
Solde au 1^{er} janvier 2019	52	136	9 781	(1 728)	4	8 245	(15)	8 230
Bénéfice net	–	–	1 672	–	–	1 672	(3)	1 669
Autres éléments du résultat global	–	–	148	(53)	7	102	–	102
Résultat global	–	–	1 820	(53)	7	1 774	(3)	1 771
Dividendes versés	–	–	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	–	–	(7)	–	–	(7)	22	15
Solde au 31 décembre 2019	52	136	10 454	(1 781)	11	8 872	3	8 875

¹ Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les Notes aux comptes annuels consolidés.

Notes aux comptes annuels consolidés

Informations générales et modifications des principes comptables

Informations générales

Le groupe Swisscom (ci-après «Swisscom»), qui commercialise des services de télécommunication, exerce ses activités principalement en Suisse et en Italie. Les comptes consolidés au 31 décembre 2019 comprennent ceux de Swisscom SA en tant que société holding et ceux de ses filiales. Société anonyme de droit public soumise au droit suisse, Swisscom SA est domiciliée à Ittigen (canton de Berne, Suisse). Son adresse exacte est: Swisscom SA, Alte Tiefenastrasse 6, 3048 Worblaufen. Swisscom est cotée à la SIX Swiss Exchange. Le nombre d'actions émises, soit 51 801 943 unités, est resté identique par rapport à l'exercice précédent. Les actions ont une valeur nominale de CHF 1 et sont entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix. L'actionnaire majoritaire de Swisscom SA est, comme pour l'exercice précédent, la Confédération suisse (Confédération). Conformément à la loi en vigueur, la Confédération doit détenir la majorité du capital et des voix. Le Conseil d'administration de Swisscom a autorisé la publication des présents comptes annuels consolidés le 5 février 2020. Aucun événement important postérieur à la clôture de l'exercice n'est survenu jusqu'à cette date. Les comptes annuels consolidés sont sujets à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires de Swisscom SA le 6 avril 2020.

Principes d'établissement des comptes

Les comptes annuels consolidés de Swisscom ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, IFRS) et dans le respect des dispositions du droit suisse. La période est de douze mois. Les comptes annuels consolidés sont présentés en francs suisses (CHF), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle de Swisscom SA. Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en mio. de CHF. La base d'évaluation est le coût historique, à moins qu'une norme ou une interprétation ne prescrive une autre base d'évaluation pour un élément des états financiers. Dans ce cas, ce fait est explicitement mentionné dans les principes comptables. Les principales règles comptables qui sont pertinentes pour la compréhension des comptes annuels consolidés sont mentionnées dans les explications spécifiques figurant dans les notes.

Incertitudes importantes relatives aux estimations et décisions d'appréciation dans le cadre de l'application de règles comptables

L'établissement des états financiers consolidés repose sur des hypothèses et des estimations pour lesquelles les règles comptables accordent un certain degré d'appréciation à la Direction. Cela concerne notamment les postes suivants:

Description	Autres informations
Contrats de location	Note 2.3
Immobilisations corporelles	Note 3.2
Immobilisations incorporelles	Note 3.3
Goodwill	Note 3.4
Provisions pour démantèlement et remise en état	Note 3.5
Provisions pour procédures réglementaires et concurrentielles	Note 3.5
Régimes à prestations définies	Note 4.3

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue

Norme	Nom
IFRS 16	Contrats de location
Amendements apportés à IFRS 9	Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative
Amendements apportés à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7	Réforme des taux d'intérêt de référence
Amendements apportés à IAS 28	Participations à long terme dans des sociétés associées et des coentreprises
Amendements apportés à IAS 19	Changements des régimes
IFRIC 23	Incertitude concernant le traitement fiscal des revenus
Divers	Amendements des IFRS 2015–2017

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Swisscom applique divers amendements apportés aux normes internationales d'information financière IFRS et interprétations qui, hormis les amendements présentés ci-après, n'ont aucune influence significative sur le résultat ou la situation financière du groupe. D'autres informations sur des amendements apportés aux IFRS devant être appliqués à partir de l'exercice 2020 ou ultérieurement sont mentionnées dans la note 6.3.

IFRS 16 «Contrats de location»

La norme IFRS 16, qui remplace les normes IAS 17, IFRIC 4 et SIC 27, définit les principes relatifs à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location. Pour le preneur de leasing, IFRS 16 prévoit un seul modèle comptable. La distinction exigée jusqu'ici dans la norme IAS 17 entre contrats de location simple et contrats de location-financement est désormais supprimée. Le preneur de leasing comptabilise dans l'état de la situation financière une obligation locative pour les paiements futurs de loyers ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Dans le compte de résultat, les amortissements et les taux d'intérêt sont comptabilisés à l'avenir à la place des charges de location, ce qui entraîne une augmentation considérable du résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations. Dans le tableau des flux de trésorerie, la part d'amortissement liée aux contrats de location désormais comptabilisés réduit les flux de trésorerie provenant des activités de financement et non plus les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Les paiements d'intérêts restent présentés parmi les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles. Le bailleur, pour sa part, continue d'établir une distinction sur le plan comptable entre contrats de location simple et contrats de location-financement. A cet égard, le modèle comptable d'IFRS 16 se distingue peu des prescriptions précédentes de la norme IAS 17.

Swisscom a choisi pour la première application de la norme IFRS 16 la méthode rétrospective modifiée. A des fins de simplification, il a été renoncé au fait de réexaminer si un contrat existant déjà le 1^{er} janvier 2019 représente ou contient un contrat de location. Les obligations de paiement découlant de contrats de location simple mentionnées dans la note 2.3 du rapport de gestion 2018 incluent, pour une grande part, des paiements au titre de la location d'immeubles d'exploitation et administratifs ainsi que de sites d'antennes. La valeur actualisée des obligations de paiement découlant d'anciens contrats de location simple est comptabilisée comme engagements de leasing. Les droits d'utilisation correspondants sont comptabilisés à hauteur des obligations au titre de la location. Le rapprochement des obligations de paiement provenant des contrats de location simple au 31 décembre 2018 se présente de la manière suivante dans la comptabilisation initiale au 1^{er} janvier 2019:

En mio. CHF	
Engagements de location simple au 31 décembre 2018	1 298
Actualisation	(60)
Valeur comptable des passifs résultant de contrats de location-financement au 31 décembre 2018	384
Engagements de leasing au 1^{er} janvier 2019	1 622

Les engagements financiers au titre de la location sont présentés après déduction des intérêts du taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019, le taux d'intérêt moyen pondéré s'élevant à 0,6%. Les répercussions sur le bilan de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 se présentent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018	Application IFRS 16	01.01.2019
Immobilisations corporelles	10 889	(464)	10 425
Immobilisations incorporelles	1 860	(88)	1 772
Droits d'utilisation	–	1 786	1 786
Autres actifs financiers	421	78	499
Autres actifs	9 416	–	9 416
Total des actifs	22 586	1 312	23 898
Passifs financiers	7 783	78	7 861
Engagements de leasing	384	1 238	1 622
Provisions	1 032	(4)	1 028
Autres passifs	5 179	–	5 179
Total des passifs	14 378	1 312	15 690
Total des capitaux propres	8 208	–	8 208
Total des passifs et des capitaux propres	22 586	1 312	23 898

Des droits d'utilisation et des engagements de leasing supplémentaires ont été comptabilisés pour CHF 1 238 mio. lors de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019. Lors de la première comptabilisation, les droits d'utilisation ont été ajustés pour tenir compte des provisions pour contrats contraignants d'un montant de CHF 4 mio. Les chiffres de l'exercice précédent n'ont pas été ajustés. Le passage à la norme IFRS 16 n'a pas d'incidence sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2019. Pour l'exercice 2018, l'application d'IFRS 16 aurait conduit à une augmentation du résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) d'environ CHF 0,2 mrd ainsi qu'à des amortissements et des charges financières plus élevées d'environ CHF 0,2 mrd au total. En outre, la suppression de SIC 27 entraîne la comptabilisation d'autres actifs et passifs financiers jusqu'ici non inscrits au bilan pour un montant d'USD 79 mio. (CHF 78 mio.). La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès d'autres opérateurs de réseau fixe afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est désormais classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception d'IFRS 16. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation.

IFRIC 23 «Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat»

La norme IFRIC 23 règle la comptabilisation et l'évaluation des impôts sur le résultat courants et latents, dont le traitement est assorti d'incertitudes. Il peut y avoir une incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat lorsqu'il n'est pas certain que les autorités fiscales vont accepter le traitement de ces impôts réalisé par le groupe. S'il est probable que le traitement des impôts sur le résultat réalisé par le groupe ne sera pas accepté par les autorités fiscales, cette incertitude doit être comptabilisée soit à la valeur attendue soit à la valeur probable. Swisscom a vérifié ses positions fiscales et réduit ses dettes d'impôts sur le résultat courant de CHF 22 mio. au 1^{er} janvier 2019. Les effets de la première application d'IFRIC 23 ont été comptabilisés directement comme réserves issues du bénéfice.

Amendement des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 «Réforme des taux d'intérêt de référence»

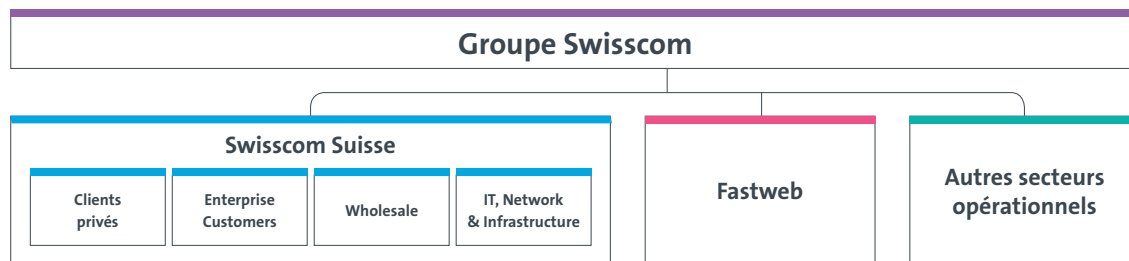
L'amendement des normes IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 vise à atténuer les effets résultant de la réforme des taux d'intérêt de référence (réforme des taux IBOR) sur le rapport financier. Les modifications visent à garantir que les comptabilisations de couverture (hedge accounting) inscrites au bilan subsistent ou puissent continuer à être désignées malgré les incertitudes liées au remplacement prévu de divers taux d'intérêt de référence. Les modifications sont obligatoires pour les exercices financiers commençant le 1^{er} janvier 2020 ou après. Swisscom fait usage de la possibilité d'application anticipée et applique les amendements à compter du 1^{er} janvier 2019.

1 Performance opérationnelle

Cette partie contient des explications sur la performance opérationnelle de Swisscom durant l'exercice sous revue. La répartition par secteurs opérationnels correspond au système de reporting interne utilisé pour l'évaluation de la performance et l'allocation des ressources ainsi qu'à la structure de direction de Swisscom.

1.1 Informations sectorielles

Informations générales



Secteur	Activité
Clients privés	Le secteur Clients privés englobe les taxes d'abonnement pour les services à haut débit et les services de télévision, les abonnements de communication fixe et mobile ainsi que le trafic voix et données national et international de la clientèle privée et de la clientèle des petites et moyennes entreprises. Le secteur comprend en outre la vente de terminaux.
Enterprise Customers	Le secteur Enterprise Customers se charge de la fourniture de solutions de communication globales aux grandes entreprises. Son offre couvre l'intégralité de la palette dans le domaine de l'infrastructure TIC, du produit individuel à la solution globale.
Wholesale	Ce segment comprend l'utilisation des réseaux fixe et mobile de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunications, ainsi que l'utilisation de réseaux de tiers par Swisscom. Le marché Wholesale comprend également l'itinérance avec des opérateurs étrangers dont les clients utilisent le réseau mobile de Swisscom, ainsi que les services à large bande et les produits réglementés résultant du dégroupage de la boucle locale pour d'autres opérateurs de télécommunications.
IT, Network & Infrastructure	Le secteur IT, Network & Infrastructure est responsable de la planification, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure de réseau de Swisscom, ainsi que de tous les systèmes informatiques. Il assure le développement et la production de prestations standardisées pour l'informatique et les réseaux, destinées à l'ensemble de la Suisse. IT, Network & Infrastructure englobe également les fonctions de support Finances, Ressources humaines et Stratégie de Swisscom Suisse ainsi que la gestion des immeubles et des véhicules en Suisse.
Fastweb	Fastweb est l'un des plus importants prestataires de services à haut débit en Italie. Son portefeuille de produits englobe les services voix, données, haut débit et télévision ainsi que la Video on Demand pour les clients privés et commerciaux. Fastweb propose en outre des services de communication mobile, sur la base d'un contrat MVNO (en tant qu'exploitant de réseaux virtuels). Cette gamme est complétée par des services réseaux complets et des solutions spécifiques aux clients.
Autres secteurs opérationnels	Les autres secteurs opérationnels regroupent surtout les domaines Digital Business et Participations. Digital Business inclut notamment Swisscom Directories SA (localsearch), spécialisée dans le domaine des annuaires en ligne et des annuaires téléphoniques. Participations se compose pour l'essentiel des filiales cablex SA, et Swisscom Broadcast SA. cablex SA s'occupe de la construction et de l'entretien de réseaux filaires et non filaires en Suisse, en premier lieu dans le secteur des télécommunications. Swisscom Broadcast SA est le principal fournisseur de services de radiodiffusion et de plateformes en Suisse pour les clients du secteur des médias et de la radiocommunication sécurisée.

La présentation se décompose en secteurs Clients privés, Enterprise Customers, Wholesale et IT, Network & Infrastructure – regroupés sous Swisscom Suisse – ainsi que Fastweb et Autres secteurs opérationnels. En outre, Group Headquarters, qui contient des coûts non attribués, est présenté séparément. Différents domaines d'activité ont fait l'objet de transferts entre les secteurs de Swisscom Suisse au 1^{er} janvier 2019. L'exercice précédent a été ajusté en conséquence.

Group Headquarters ne facture pas de commissions de gestion pour la conduite financière et le secteur IT, Network & Infrastructure ne facture pas de frais de réseau aux autres secteurs. Les autres prestations entre les secteurs sont facturées aux prix du marché. Les résultats des secteurs Clients privés, Enterprise Customers ainsi que Wholesale correspondent ainsi à une marge de couverture avant frais de réseau.

Les charges sectorielles comprennent les charges directes et indirectes, qui englobent les charges de personnel, les autres charges d'exploitation diminuées des propres prestations activées et des autres produits. Les charges de prévoyance incluent les cotisations ordinaires de l'employeur. La différence entre les cotisations ordinaires de l'employeur et les charges de prévoyance selon IAS 19 est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2019, la colonne «Elimination» contient des charges de CHF 47 mio. au titre de réconciliation avec les charges de prévoyance selon IAS 19 (exercice précédent: CHF 60 mio.).

Les contrats de location-financement entre les secteurs ne sont pas comptabilisés au bilan conformément à l'IFRS 16. Les charges de location-financement 2019 des secteurs englobent les amortissements et les intérêts des droits d'utilisation hors amortissement de CHF 30 mio. sur les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) ainsi que le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. Les charges de location-financement des actifs de peu de valeur sont présentés comme charges directes. Les charges de location-financement 2018 des secteurs incluent les charges pour les contrats de location simple et de location-financement selon IAS 17 et le décompte du loyer des immeubles entre les secteurs. La réconciliation des charges indirectes des secteurs avec les valeurs consolidées est indiquée dans la colonne «Elimination». Pour l'exercice 2018, la colonne «Elimination» contient une charge de CHF 207 mio. au titre de réconciliation avec les charges indirectes.

Les investissements comprennent les dépenses pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les paiements pour les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation et sont classés comme des contrats de location selon IFRS 16. Les paiements d'IRU sont considérés comme des investissements dans les informations sectorielles compte tenu de la prééminence de la réalité sur l'apparence. Les investissements comprennent des paiements de CHF 48 mio. au titre d'IRU (contre aucun l'exercice précédent).

Swisscom Suisse vend parfois des téléphones mobiles avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), des chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Dans le compte rendu des secteurs de Swisscom Suisse, la constitution et la dissolution de ces actifs contractuels sont indiqués au titre d'autre chiffre d'affaires. Les montants facturés sont présentés comme chiffre d'affaires des services de télécommunications ou des marchandises commerciales.

Informations sectorielles 2019

2019, en mio. CHF	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	5 609	1 228	–	–	–	6 837
Grandes entreprises	2 232	958	509	–	–	3 699
Clients Wholesale	643	274	–	–	–	917
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 484	2 460	509	–	–	11 453
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	79	8	420	1	(508)	–
Chiffre d'affaires net	8 563	2 468	929	1	(508)	11 453
Charges directes	(1 897)	(888)	(63)	–	33	(2 815)
Charges indirectes ¹	(3 175)	(746)	(678)	(73)	392	(4 280)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 491	834	188	(72)	(83)	4 358
Charges de location	(226)	(56)	(11)	(2)	1	(294)
Amortissements	(1 515)	(623)	(63)	–	5	(2 196)
Résultat sectoriel	1 750	155	114	(74)	(77)	1 868
Intérêts sur engagements de leasing						42
Résultat d'exploitation						1 910
Produits financiers et charges financières, nets						(158)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						(28)
Résultat avant impôts sur le résultat						1 724
Charge d'impôt sur le résultat						(55)
Bénéfice net						1 669
Résultat sectoriel avant amortissements	3 491	834	188	(72)	(83)	4 358
Investissements	(1 761)	(667)	(47)	–	37	(2 438)
Charges de location	(226)	(56)	(11)	(2)	1	(294)
Operating free cash flow proxy	1 504	111	130	(74)	(45)	1 626

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations sectorielles 2019 de Swisscom Suisse

2019, en mio. CHF	Clients privés	Enterprise Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 527	520	–	–	–	3 047
Mobile	2 486	399	–	–	–	2 885
Services de télécommunication	5 013	919	–	–	–	5 932
Services de solutions	–	1 021	–	–	–	1 021
Marchandises	560	248	–	–	–	808
Wholesale	–	–	643	–	–	643
Autres chiffres d'affaires	36	21	–	23	–	80
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 609	2 209	643	23	–	8 484
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	82	103	325	62	(493)	79
Chiffre d'affaires net	5 691	2 312	968	85	(493)	8 563
Charges directes	(1 293)	(786)	(427)	(11)	620	(1 897)
Charges indirectes ¹	(983)	(821)	(16)	(1 228)	(127)	(3 175)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 415	705	525	(1 154)	–	3 491
Charges de location	(51)	(28)	(1)	(146)	–	(226)
Amortissements	(99)	(74)	–	(1 342)	–	(1 515)
Résultat sectoriel	3 265	603	524	(2 642)	–	1 750
Investissements	(29)	(37)	–	(1 695)	–	(1 761)

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations sectorielles 2018

2018, en mio. CHF, ajusté	Swisscom Suisse	Fastweb	Autres secteurs opérationnels	Group Head-quarters	Elimination	Total
Clients privés	5 843	1 210	–	–	–	7 053
Grandes Entreprises	2 326	900	560	1	–	3 787
Wholesale clients	566	308	–	–	–	874
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	8 735	2 418	560	1	–	11 714
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	71	8	349	1	(429)	–
Chiffre d'affaires net	8 806	2 426	909	2	(429)	11 714
Charges directes	(1 971)	(935)	(59)	–	11	(2 954)
Charges indirectes ¹	(3 259)	(688)	(653)	(78)	131	(4 547)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 576	803	197	(76)	(287)	4 213
Charge de location	(221)	(26)	(13)	(2)	262	–
Amortissements	(1 471)	(587)	(59)	–	(27)	(2 144)
Résultat sectoriel	1 884	190	125	(78)	(52)	2 069
Produits financiers et charges financières, nets						(158)
Résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence						5
Résultat avant impôts sur le résultat						1 916
Charge d'impôt sur le résultat						(395)
Bénéfice net						1 521
Résultat sectoriel avant amortissements	3 576	803	197	(76)	(287)	4 213
Investissements	(1 620)	(757)	(46)	–	19	(2 404)
Charge de location	(221)	(26)	(13)	(2)	262	–
Operating free cash flow proxy	1 735	20	138	(78)	(6)	1 809

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations sectorielles 2018 de Swisscom Suisse

2018, en mio. CHF, ajusté	Clients privés	Enterprise Customers	Wholesale	IT, Network & Infrastructure	Elimination	Total Swisscom Suisse
Réseau fixe	2 573	580	–	–	–	3 153
Mobile	2 618	451	–	–	–	3 069
Services de télécommunications	5 191	1 031	–	–	–	6 222
Services de solutions	–	1 027	–	–	–	1 027
Marchandises	494	224	–	–	–	718
Wholesale	–	–	566	–	–	566
Autres chiffres d'affaires	158	24	–	20	–	202
Chiffre d'affaires net avec les clients externes	5 843	2 306	566	20	–	8 735
Chiffre d'affaires net inter-secteurs	81	102	328	59	(499)	71
Chiffre d'affaires net	5 924	2 408	894	79	(499)	8 806
Charges directes	(1 411)	(757)	(430)	(11)	638	(1 971)
Charges indirectes ¹	(1 050)	(847)	(17)	(1 206)	(139)	(3 259)
Résultat sectoriel avant amortissements	3 463	804	447	(1 138)	–	3 576
Charge de location	(51)	(34)	(1)	(136)	1	(221)
Amortissements	(138)	(69)	–	(1 263)	(1)	(1 471)
Résultat sectoriel	3 274	701	446	(2 537)	–	1 884
Investissements	(43)	(40)	–	(1 537)	–	(1 620)

1 Propres prestations activées et autres produits inclus.

Informations relatives aux secteurs géographiques

En mio. CHF	2019		2018	
	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants	Chiffre d'affaires net	Actifs non courants
Suisse	8 969	15 759	9 274	14 440
Italie	2 460	4 041	2 418	3 581
Autres pays	24	67	22	69
Non attribué	–	636	–	506
Total	11 453	20 503	11 714	18 596

Informations relatives aux produits et services

En mio. CHF	2019	2018
Services de télécommunications	8 012	8 227
Services de solutions	1 021	1 027
Marchandises	899	790
Wholesale	916	873
Autres chiffres d'affaires	605	797
Chiffre d'affaires net total	11 453	11 714

Principes comptables

Services de télécommunication

Les services de télécommunication englobent les domaines mobile et fixe en Suisse et à l'étranger. Les services liés au réseau mobile incluent les prix de base, auxquels s'ajoutent les communications nationales et internationales établies par les clients de Swisscom en Suisse ainsi que les appels réalisés par les clients de Swisscom à l'étranger. Swisscom propose des abonnements à un prix mensuel fixe (prix forfaitaire), dont le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée minimale du contrat. Selon l'abonnement, les chiffres d'affaires sont aussi réalisés sur la base des minutes d'utilisation consommées. La durée minimale du contrat est en règle générale de 12 ou 24 mois. Si un appareil mobile est vendu avec un abonnement dans le cadre d'une offre combinée, il s'agit d'un contrat à composantes multiples. Les contrats à composantes multiples similaires sont regroupés en portefeuilles pour la comptabilisation du chiffre d'affaires. Le prix de transaction total des contrats à composantes multiples est réparti entre chacune des obligations de prestation identifiées en proportion des prix de vente spécifiques. A cet effet, le prix de vente spécifique de chaque composant est mis en rapport avec la somme des prix de vente spécifiques de l'ensemble des obligations de prestation. Les prix de vente spécifiques des téléphones mobiles et des abonnements ressortent de la liste des prix de Swisscom et de la durée minimale du contrat. Les frais de mise en service non remboursables qui ne constituent pas une obligation de prestation spécifique seront pris en compte dans le prix de transaction total et affectés au prorata aux différentes obligations de prestation relevant du contrat conclu avec le client. En l'absence de durée minimale du contrat, le chiffre d'affaires est réalisé au moment de la mise en service.

Les services liés au réseau fixe comprennent principalement les prix de base des raccordements de téléphonie fixe, haut débit et TV ainsi que des communications téléphoniques nationales et internationales pour les clients privés et commerciaux. Swisscom propose, en outre, des offres combinées incluant des services à haut débit et des services de télévision ainsi qu'en option un raccordement au réseau de téléphonie fixe. Ces frais d'abonnement sont fixes (tarif forfaitaire). La durée minimale du contrat est de douze mois. Le chiffre d'affaires est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat. Les chiffres d'affaires concernant les communications téléphoniques sont comptabilisés au moment où la communication a lieu.

Solutions de télécommunication

Les prestations liées aux solutions de communication et aux solutions informatiques englobent principalement le conseil et la réalisation ainsi que la maintenance et l'exploitation d'infrastructures de communication. Elles comprennent également les applications et les services correspondants, mais aussi l'intégration, l'exploitation et la maintenance de réseaux de données ainsi que les services d'externalisation. Les chiffres d'affaires résultant de mandats spécifiques de clients sont comptabilisés selon le degré d'achèvement, mesuré par le rapport entre les coûts occasionnés et les coûts prévisionnels. Les chiffres d'affaires générés par les contrats d'externalisation à long terme sont comptabilisés comme produit en fonction du volume des prestations fournies pour le client. La durée de ces contrats est en règle générale comprise entre trois et sept ans. Les projets de transition en relation avec un contrat d'externalisation ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Les chiffres d'affaires provenant de la maintenance sont enregistrés de façon linéaire sur la durée des contrats de maintenance.

Marchandises

Les chiffres d'affaires résultant de la vente de téléphones mobiles, de téléphones fixes et d'autres accessoires sont comptabilisés à la date de la livraison et de la prestation. Swisscom vend des routeurs et des TV-Box pour l'utilisation de ses services. Etant donné que ces appareils sont compatibles uniquement avec le réseau Swisscom et ne peuvent pas être utilisés pour des réseaux d'autres opérateurs de télécommunication, ils ne sont pas comptabilisés comme des obligations de prestation distinctes. Le chiffre d'affaires est différé et réparti sur la durée minimale du contrat de l'abonnement haut débit ou TV.

Wholesale

Les prestations de services comprennent principalement les lignes louées et l'utilisation du réseau fixe de Swisscom par d'autres opérateurs de télécommunication (itinérance). Les redevances résultant des lignes louées sont comptabilisées comme produit de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les prestations d'itinérance sont comptabilisées comme produit au moment de la fourniture de la prestation sur la base des minutes de conversation ou de tarifs fixés contractuellement. Les prestations d'itinérance avec d'autres fournisseurs de services de télécommunication sont présentées en chiffres bruts.

1.2 Charges d'exploitation

Charges directes

En mio. CHF	2019	2018
Appareils de télécommunication et marchandises diverses	1 095	1 175
Services acquis	642	607
Coûts d'obtention de contrats	327	345
Coûts de réalisation de contrats	16	31
Coûts d'accès au réseau des filiales suisses	366	368
Coûts d'accès au réseau des filiales étrangères	369	428
Total charges directes	2 815	2 954

Charges indirectes

En mio. CHF	2019	2018
Charges salariales et sociales	2 679	2 752
Autres charges de personnel	121	63
Total charges de personnel¹	2 800	2 815
Charges informatiques	262	284
Charges d'entretien	314	334
Charges de loyer	–	207
Charges d'énergie	116	118
Charges de publicité et de vente	223	230
Charges de conseil et collaborateurs externes	149	176
Charges administratives	101	100
Corrections de valeur sur créances et actifs contractuels	82	74
Autres charges d'exploitation	742	670
Total autres charges d'exploitation	1 989	2 193
Prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées	(344)	(331)
Prestations propres pour coûts de contrat activés	(66)	(49)
Bénéfice résultant de la cession d'immobilisations corporelles	(13)	(17)
Autres produits	(86)	(64)
Total propres prestations activées et des autres produits	(509)	(461)
Total charges indirectes	4 280	4 547

1 Voir note 4.1.

Les prestations propres pour immobilisations corporelles et incorporelles activées comprennent les charges de personnel relatives à la réalisation d'installations techniques, la construction d'infrastructures de réseau et la conception de logiciels à usage interne.

Principes comptables

Coûts d'obtention de contrats

Swisscom verse des commissions aux revendeurs pour l'acquisition et la conservation de clients dans le secteur de la communication mobile. Les commissions respectives dépendent du type d'abonnement. Les coûts d'acquisition et de fidélisation de la clientèle sont différés et répartis sur la durée de la période de chiffre d'affaires respective. En outre, les rabais que les revendeurs accordent aux clients lors de la conclusion simultanée d'un abonnement de communication mobile Swisscom (subventions de terminaux) sont remboursés au revendeur. Ces frais sont différés et comptabilisés de façon linéaire comme coûts d'obtention de contrats pendant la durée du contrat. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

Coûts d'exécution de contrats

En relation avec un abonnement haut débit ou TV de Swisscom, les clients doivent acheter un routeur ou une TV-Box, afin de pouvoir utiliser les services de Swisscom. Le routeur et la TV-Box ne peuvent être utilisés que pour des services de Swisscom. Les coûts afférents aux routeurs et TV-Box sont présentés comme coûts d'exécution de contrats et répartis sur la durée minimale du contrat. Les coûts initiaux liés à la reprise et à l'intégration de transactions d'externalisation avec des clients commerciaux sont différés et comptabilisés en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat d'exploitation. La période de résiliation correspond à la période de chiffre d'affaires respective. Voir note 1.1.

2 Gestion de capitaux et du risque financier

Les procédures et directives servant à la gestion active de la structure de capitaux ainsi que des risques financiers auxquels est exposée Swisscom sont présentées ci-après. Swisscom entend disposer d'une solide base de capitaux propres lui permettant d'assurer la continuité de l'entreprise et d'offrir aux investisseurs des revenus appropriés, correspondant aux risques.

2.1 Gestion de capitaux et capitaux propres

Rapport entre la dette nette, y compris les engagements de leasing, et l'EBITDA

Swisscom est bien notée par les agences de notation Standard & Poor's et Moody's, qui lui attribuent une notation de crédit Single A. Elle s'emploie à conserver cette notation de crédit Single A. Le rapport entre la dette nette, y compris les engagements de leasing, et l'EBITDA (résultat d'exploitation avant amortissements) est un critère quantitatif important pour la notation de crédit ainsi que pour l'évaluation et la gestion de la situation en termes de financement par le management. Selon la définition de Swisscom, l'endettement net se compose des passifs financiers, déduction faite des liquidités, des placements à court terme, des instruments financiers dérivés détenus pour la couverture de change des passifs financiers ainsi que des autres placements à long terme qui s'inscrivent dans un rapport direct avec les passifs financiers à long terme (certificats de dépôt à long terme, U.S. Treasury Bond Strips). Le rapport entre la dette nette, y compris les engagements de leasing, et l'EBITDA se présente comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019	01.01.2019
Dette nette	6 758	7 009
Engagements de leasing	2 027	1 622 ¹
Dette nette y compris engagements de leasing	8 785	8 631
Résultat d'exploitation avant amortissements (EBITDA)	4 358	4 420 ²
Ratio dette nette y compris engagements de leasing/EBITDA	2,0	2,0

1 Incl. effet de l'application initiale de IFRS 16.

2 Hormis charges de location simple selon IAS 17 de CHF 207 mio.

Quote-part de capitaux propres

Swisscom vise une quote-part de capitaux propres d'au moins 30%. Cette valeur se calcule comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019	01.01.2019
Capitaux propres	8 875	8 230
Total des actifs	24 247	23 898 ¹
Quote-part des capitaux propres en %	36,6	34,4

1 Incl. effet de l'application initiale de IFRS 16.

Politique en matière de dividendes

Swisscom poursuit une politique de distribution avec un dividende stable en tenant compte de la situation en termes de financement et de la génération de flux de trésorerie. Les réserves distribuables sont déterminées sur la base des capitaux propres statutaires de la maison mère Swisscom SA et non sur les capitaux propres figurant dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2019, les réserves distribuables de Swisscom SA s'élevaient à CHF 6 697 mio. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration et soumis à l'Assemblée générale pour approbation. Les actions propres ne donnent pas droit au versement d'un dividende. En 2018 et 2019, Swisscom SA a versé les dividendes suivants:

En mio. CHF ou selon indication	2019	2018
Nombre d'actions nominatives donnant droit au versement d'un dividende (en mio. d'unités)	51,802	51,801
Dividende ordinaire par action (en CHF)	22,00	22,00
Dividendes versés	1 140	1 140

Pour l'exercice 2019, le Conseil d'administration proposera un dividende inchangé de CHF 22 par action lors de l'Assemblée générale de Swisscom SA du 6 avril 2020. Il en résultera une distribution de dividende de CHF 1 140 mio. au total. Le versement du dividende est prévu pour le 14 avril 2020.

Bénéfice par action

En mio. CHF ou selon indication	2019	2018
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de Swisscom SA	1 672	1 527
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	51 801 540	51 801 182
Bénéfice et bénéfice dilué par action (en CHF)	32,28	29,48

Informations complémentaires sur les capitaux propres

Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2019

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 31 décembre 2018	9 759	(1 728)	4	8 035	(15)	8 020
Modifications des normes comptables ¹	22	–	–	22	–	22
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	9 781	(1 728)	4	8 057	(15)	8 042
Bénéfice net	1 672	–	–	1 672	(3)	1 669
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	193	–	–	193	–	193
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	2	–	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	(47)	–	–	(47)	–	(47)
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	148	–	–	148	–	148
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(59)	–	(59)	–	(59)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	8	8	–	8
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	2	–	2	–	2
Impôt sur le résultat	–	4	(1)	3	–	3
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(53)	7	(46)	–	(46)
Autres éléments du résultat global	148	(53)	7	102	–	102
Résultat global	1 820	(53)	7	1 774	(3)	1 771
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(7)	–	–	(7)	22	15
Solde au 31 décembre 2019	10 454	(1 781)	11	8 684	3	8 687

¹ Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Evolution des bénéfices reportés et autres réserves ainsi que résultat global 2018

En mio. CHF	Bénéfices reportés	Différences de change	Réserve de couverture	Part des actionnaires de Swisscom	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1^{er} janvier 2018	9 455	(1 689)	(2)	7 764	(11)	7 753
Bénéfice net	1 527	–	–	1 527	(6)	1 521
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	(78)	–	–	(78)	–	(78)
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	10	–	–	10	–	10
Impôt sur le résultat	15	–	–	15	–	15
Postes pas recyclables dans le compte de résultat	(53)	–	–	(53)	–	(53)
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	–	(41)	–	(41)	–	(41)
Profits et pertes de la couverture des flux de trésorerie reclassés dans le compte de résultat	–	–	6	6	–	6
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	–	1	–	1	–	1
Impôt sur le résultat	–	1	–	1	–	1
Postes recyclables dans le compte de résultat	–	(39)	6	(33)	–	(33)
Autres éléments du résultat global	(53)	(39)	6	(86)	–	(86)
Résultat global	1 474	(39)	6	1 441	(6)	1 435
Dividendes versés	(1 140)	–	–	(1 140)	(1)	(1 141)
Autres variations	(30)	–	–	(30)	3	(27)
Solde au 31 décembre 2018	9 759	(1 728)	4	8 035	(15)	8 020

2.2 Passifs financiers

En mio. CHF	2019	2018
Solde au 1^{er} janvier	7 783	7 824
Modifications des normes comptables ¹	78	–
Solde au 1^{er} janvier, ajusté	7 861	7 824
Constitution de prêts bancaires	2	564
Contraction d'emprunts obligataires	405	885
Constitution d'autres passifs financiers	10	2
Constitution de passifs financiers	417	1 451
Remboursement de prêts bancaires	(95)	(69)
Remboursement d'emprunts obligataires	–	(1 385)
Remboursement de placements privés	(278)	(72)
Remboursement d'autres passifs financiers	(1)	(19)
Remboursement de passifs financiers	(374)	(1 545)
Charges d'intérêts	73	114
Paiements d'intérêts	(88)	(133)
Conversion de monnaies étrangères	(146)	(117)
Variation de la juste valeur	30	(7)
Recettes concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	9	158
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises ²	(369)	(18)
Autres variations	47	56
Solde au 31 décembre	7 460	7 783
Prêts bancaires	1 080	1 233
Emprunts obligataires	5 915	5 554
Placements privés	151	426
Instruments financiers dérivés ³	84	54
Autres passifs financiers	230	516
Total des passifs financiers	7 460	7 783
Dont passifs financiers courants	1 411	1 340
Dont passifs financiers non courants	6 049	6 443

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

2 Présentation dans le tableau des flux de trésorerie en tant que sortie de trésorerie provenant des activités d'investissement. Voir note 5.2.

3 Voir note 2.5.

Limite de crédit

Swisscom dispose de deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune, d'une durée allant respectivement jusqu'à 2022 et jusqu'à 2024. Au 31 décembre 2019, ces limites étaient restées inutilisées, comme lors de l'exercice précédent.

Prêts bancaires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2019	31.12.2018
Prêts bancaires en EUR ¹	2018–2019	500	0,01%	–0,66% ⁴	–	563
Prêts bancaires en EUR ¹	2019–2020	460	0,00%	–0,35% ⁴	499	–
Prêts bancaires en EUR ^{1,3}	2013–2020	60	Euribor +0,386%	0,00%	65	135
Prêts bancaires en EUR ²	2015–2020	200	0,76%	–0,58% ⁵	219	229
Prêts bancaires en EUR ^{2,3}	2017–2024	150	0,67%	0,67%	163	169
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	56	8,30%	4,62%	72	74
Prêts bancaires en USD ²	2009–2028	49	7,65%	4,63%	62	63
Total des prêts bancaires					1 080	1 233

1 A taux d'intérêt variable.

2 A taux d'intérêt fixe.

3 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

4 Après couverture avec swaps de devises.

5 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au 31 décembre 2019, Swisscom a contracté des prêts bancaires à court terme sur une base hebdomadaire et mensuelle à hauteur d'EUR 460 mio. (CHF 499 mio.) (exercice précédent: EUR 500 mio.; CHF 563 mio.). Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Le remboursement des prêts bancaires d'un montant de EUR 510 mio. (CHF 553 mio.) peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de la valeur d'un tiers ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Emprunts obligataires

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2019	31.12.2018
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS0972165848) ¹	2013–2020	500	2,00%	2,22%	544	564
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1051076922) ¹	2014–2021	500	1,88%	2,06%	544	564
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0114695379)	2010–2022	500	2,63%	2,81%	502	501
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988174)	2015–2023	250	0,25%	–0,43% ³	256	255
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0188335365)	2012–2024	500	1,75%	1,77%	504	504
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1288894691) ¹	2015–2025	500	1,75%	–0,21% ⁴	575	584
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0247776138)	2014–2026	200	1,50%	1,47%	202	202
Emprunts obligataires en EUR (ISIN: XS1803247557)	2018–2026	500	1,13%	1,25%	539	560
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0344583783)	2016–2027	200	0,38%	–0,39% ³	206	199
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0362748359)	2017–2027	350	0,38%	0,39%	351	351
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0317921663)	2016–2028	200	0,38%	0,30%	202	202
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0437180935)	2018–2028	150	0,75%	0,72%	151	151
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0254147504)	2014–2029	160	1,50%	1,47%	161	161
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0419040982)	2019–2029	200	0,50%	0,43%	202	–
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0336352775)	2016–2032	300	0,13%	0,14%	299	299
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0373476164)	2017/ 2019–2033	230	0,75%	0,66%	233	151
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0268988182) ²	2015/ 2018–2035	300	1,00%	0,22% ³	319	306
Emprunts obligataires en CHF (ISIN: CH0494734335)	2019–2044	125	0,00%	0,00%	125	–
Total des emprunts obligataires					5 915	5 554

1 Désigné pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) d'un investissement net dans des participations étrangères.

2 Dont CHF 150 mio. destinés à la comptabilité de couverture de la juste valeur.

3 Après couverture avec swaps de taux d'intérêt.

4 Après couverture par des swaps de devises et compte tenu de la comptabilité de couverture (hedge accounting).

Au premier trimestre 2019, Swisscom a souscrit un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 200 mio., avec un coupon de 0,5% et une durée allant jusqu'à 2029. Au deuxième trimestre 2019, Swisscom a augmenté de CHF 80 mio. un emprunt obligataire levé en 2017, avec un coupon de 0,75% et une durée allant jusqu'à 2033. En août 2019, Swisscom a levé un emprunt obligataire d'un montant nominal de CHF 125 mio., avec un coupon de 0% et une durée allant jusqu'à 2044. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants.

En 2018, Swisscom a contracté trois emprunts obligataires portant sur un montant nominal total de CHF 885 mio. Les fonds obtenus ont servi au remboursement de passifs existants. Au troisième trimestre 2018, Swisscom a remboursé un emprunt obligataire d'une valeur nominale de CHF 1,4 mrd à son échéance.

Placements privés

En mio. CHF	Durée	Valeur nominale en monnaie	Taux d'intérêt nominal	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable	
					31.12.2019	31.12.2018
Placements privés en CHF	2007–2019	278	Variable	1,25%	–	276
Placements privés en CHF	2016–2031	150	0,56%	0,56%	151	150
Total placements privés					151	426

Au quatrième trimestre 2019, Swisscom a remboursé un placement privé de CHF 278 mio. à son échéance. Le remboursement des placements privés à recevoir peut être immédiatement exigible si la part de la Confédération dans le capital de Swisscom tombe en dessous de 35% ou si un autre actionnaire prend le contrôle de la société.

Autres passifs financiers

Au 31 décembre 2019, la valeur comptable des autres passifs financiers s'élevait à CHF 230 mio. (exercice précédent: CHF 516 mio.), qui se compose principalement de paiements différés du prix d'acquisition provenant de regroupements d'entreprises et d'U.S. Treasury Bond Strips. Dans les remboursements d'autres passifs financiers 2019 figure le paiement à Tamedia de CHF 240 mio. pour le rachat de la part restante de 31% dans Swisscom Directories SA. Voir note 5.2.

2.3 Contrats de location

Swisscom applique l'IFRS 16 «Contrats de location» depuis le 1^{er} janvier 2019 et a choisi, pour cette première application, la méthode rétrospective modifiée. Conformément à cette méthode, les droits d'utilisation et les engagements financiers au titre de la location ont été comptabilisés au bilan à parts égales lors de la première application. Pour de plus amples informations, voir Informations générales et modifications des principes comptables.

Preneur de leasing

Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, de sites d'antenne et d'infrastructure de réseau. En outre, les droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU) sont classés comme des contrats de location selon IFRS 16. En règle générale, les IRU sont intégralement versés au début de l'utilisation. La filiale italienne Fastweb achète différents services d'accès d'autres opérateurs de réseau fixe afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de faible valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès sont comptabilisés comme charges directes. Aucune dette essentielle résultant d'engagements de leasing n'a été contractée depuis la clôture de l'exercice.

En 2001, Swisscom a conclu deux accords portant sur la vente d'immeubles. Simultanément, elle a conclu des contrats de cession-bail à long terme pour une partie des immeubles vendus; ces contrats ont été en partie classés comme contrats de location-financement. Le bénéfice réalisé sur les immeubles faisant l'objet de contrats de location-financement a été différé. Au 31 décembre 2019, la valeur comptable du bénéfice différé s'élevait à CHF 122 mio. (exercice précédent: CHF 134 mio.). Le bénéfice différé est enregistré pour la durée de location correspondante en tant qu'autre produit dans le compte de résultat.

Droits d'utilisation

En mio. CHF	Terrains et bâtiments	Installations techniques	Autres droits d'utilisation	Total
Coûts d'acquisition				
Solde au 31 décembre 2018	–	–	–	–
Modifications des normes comptables ¹	1 236	–	2	1 238
Reclassements ¹	582	624	–	1 206
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	1 818	624	2	2 444
Acquisitions	262	430	6	698
Cessions	(72)	(17)	–	(89)
Conversion de monnaies étrangères	(9)	(31)	–	(40)
Solde au 31 décembre 2019	1 999	1 006	8	3 013
Cumul des amortissements et des dépréciations				
Solde au 31 décembre 2018	–	–	–	–
Modifications des normes comptables ¹	(4)	–	–	(4)
Reclassements ¹	(242)	(412)	–	(654)
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	(246)	(412)	–	(658)
Amortissements	(219)	(62)	(1)	(282)
Cessions	72	17	–	89
Conversion de monnaies étrangères	–	15	–	15
Solde au 31 décembre 2019	(393)	(442)	(1)	(836)
Valeur comptable nette				
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	1 606	564	7	2 177
Valeur comptable nette au 1^{er} janvier 2019	1 572	212	2	1 786

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Engagements de leasing

En mio. CHF	2019
Solde au 1^{er} janvier	384
Modifications des normes comptables ¹	1 238
Solde au 1^{er} janvier, ajusté	1 622
Acquisitions	698
Charges d'intérêts	42
Paiements	(318)
Conversion de monnaies étrangères	(17)
Solde au 31 décembre	2 027
Terrains et bâtiments	1 642
Installations techniques	377
Autres contrats de location	8
Total des engagements de leasing²	2 027
Dont engagements de leasing courants	232
Dont engagements de leasing non courants	1 795

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

2 L'analyse des échéances des engagements de leasing figure à la note 2.5.

Produits et charges provenant des contrats de location

En mio. CHF	2019
Chiffre d'affaires	
Produit résultant des contrats de location excl. contrats de sous-location	184
Produit résultant des contrats de sous-location	7
Autres produits	
Bénéfice différé résultant de la cession-bail d'immeubles	12
Produits financiers	
Produits d'intérêts sur contrats de location-financement	1
Charges directes	
Charges de location d'actifs de faible valeur	(135)
Amortissements	
Amortissement des droits d'utilisation	(282)
Charges financières	
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(42)

Bailleur

Swisscom cède à d'autres opérateurs de services de télécommunication des lignes d'accès à utiliser, dont certaines sont classées comme des contrats de location simple ou comme contrats de location-financement. Swisscom loue également des locaux dans des immeubles d'exploitation et administratifs et sur des emplacements d'antennes qui sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements futurs au titre de la location découlant de créances de contrats de location-financement se composent au 31 décembre 2019 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	8
Entre 1 et 2 ans	11
Entre 2 et 3 ans	7
Entre 3 et 4 ans	3
Entre 4 et 5 ans	2
Après 5 ans	12
Total des paiements futurs au titre des contrats de location-financement	43
Produits d'intérêts futurs	(1)
Total des créances au titre des contrats de location-financement	42

Les paiements futurs pour la location découlant de contrats de location simple se composent au 31 décembre 2019 comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019
Dans un délai d'1 an	57
Entre 1 et 2 ans	38
Entre 2 et 3 ans	34
Entre 3 et 4 ans	33
Entre 4 et 5 ans	33
Après 5 ans	14
Total des paiements futurs au titre des contrats de location simple	209

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Lors de la fixation des échéances des contrats de location, la Direction analyse tous les faits et circonstances qui peuvent présenter une incitation économique à exercer les options de prolongation ou à ne pas exercer les options de résiliation. Les options de prolongation et de résiliation ne sont incluses dans les durées contractuelles que lorsqu'il existe une certitude suffisante qu'elles seront exercées. L'évaluation est vérifiée lorsqu'un événement important ou une modification importante des circonstances, susceptible d'avoir une incidence sur l'estimation actuelle, survient, pour autant que cet événement ou cette modification relève de la sphère de contrôle du preneur de leasing.

Principes comptables

Passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directs. L'évaluation ultérieure est réalisée au coût amorti en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les principes comptables en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019 sont décrits ci-après. Les modifications par rapport aux anciens principes comptables sont décrites dans la note «Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées devant être appliquées pour la première fois dans l'exercice sous revue».

Contrats de location

Un contrat de location est un contrat ou un élément de contrat qui transfère le droit de contrôler l'utilisation d'une valeur patrimoniale identifiable pour une durée convenue moyennant une contrepartie. Les contrats de location de Swisscom concernent essentiellement la location d'immeubles d'exploitation et administratifs, d'emplacements d'antenne, ainsi que d'infrastructure de réseau et de droits d'usage inaliénables (Indefeasible Rights of Use, IRU). En tant que preneur de leasing, Swisscom comptabilise, pour chaque contrat de location, une obligation locative pour les paiements futurs au titre de la location ainsi qu'un droit d'utiliser le bien sous-jacent. Les paiements au titre de la location sont subdivisés en une part de remboursement et une part d'intérêts. La part d'intérêts est comptabilisée comme charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif pendant la durée de location. Le droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée du contrat de location. En tant que bailleur, Swisscom est tenue d'établir une distinction entre la location financement et la location simple. Un contrat de location-financement existe lorsque, en substance, tous les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété de l'actif loué sont transférés au preneur de leasing. Sauf indication contraire implicite dans le contrat de location, le taux d'intérêt appliqué pour l'évaluation des droits d'utilisation et des engagements de leasing est le taux d'emprunt marginal. Dans le domaine des services d'accès au réseau, Swisscom applique une clause d'exception pour certains contrats de location en ce qui concerne la distinction entre les composants relevant de la location et les autres composants. Les composants ne faisant pas l'objet d'une location sont comptabilisés au bilan conformément à d'autres normes. Swisscom achète différents services d'accès d'autres opérateurs de réseau afin d'utiliser les lignes d'accès aux clients finaux. Une partie de ces services d'accès est désormais classée comme contrats de location selon la norme IFRS 16. La valeur des différentes lignes d'accès remplit les critères permettant de les qualifier d'actifs de faible valeur. Swisscom applique pour ces contrats de location la clause d'exception relative aux actifs de peu de valeur. Par conséquent, aucun droit d'utilisation ni aucune obligation au titre de la location ne sont comptabilisés pour ces services d'accès. Les coûts des services d'accès continuent d'être comptabilisés comme charges d'exploitation. La clause d'exception pour les contrats de location de courte durée n'est pas appliquée. Une série de contrats de location la location d'immeubles de bureaux et de bâtiments d'exploitation comprend des options de prolongation et de résiliation qui sont prises en compte en fonction du type de bâtiment lors de la comptabilisation initiale. Les contrats de location d'emplacements d'antenne sont conclus pour une durée minimale de 10 à 15 ans. Les contrats de location comprennent en règle générale des options de prolongation ainsi que des droits de résiliation mutuels. Pour ces contrats de location, il n'est pas suffisamment certain que les options de prolongation seront exercées. En conséquence, aucune option de prolongation ne sera prise en compte lors de la comptabilisation initiale de contrats de location d'emplacements d'antenne. Il n'est pas possible d'estimer le montant des paiements supplémentaires non actualisés, qui ne sont actuellement pas inclus dans les engagements financiers. Ceci en raison de l'horizon de planification de Swisscom de cinq ans maximum et du développement technologique.

2.4 Résultat financier

En mio. CHF	2019	2018
Produits d'intérêts des actifs financiers	11	10
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹	–	6
Coûts d'emprunt activés	3	4
Autres produits financiers	19	8
Total des produits financiers	33	28
Charges d'intérêts sur les passifs financiers	(73)	(114)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(42)	(24)
Charges d'intérêts sur les engagements de prévoyance professionnelle ²	(8)	(6)
Pertes de change	(12)	(6)
Variation de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹	(23)	–
Ajustements de la valeur actuelle des provisions ³	(8)	(8)
Autres charges financières	(25)	(28)
Total des charges financières	(191)	(186)
Produits financiers et charges financières, nets	(158)	(158)
Charges d'intérêts sur engagements de leasing	(42)	(24)
Charges nettes d'intérêts sur les actifs et passifs financiers	(62)	(104)

1 Voir note 2.5.

3 Voir note 3.5.

2 Voir note 4.3.

2.5 Gestion des risques financiers

Swisscom est exposée à divers risques financiers découlant de ses activités et de ses opérations financières. La gestion du risque financier s'opère conformément aux directives fixées, l'objectif étant de limiter les effets potentiellement négatifs sur la situation financière de Swisscom. Les risques identifiés ainsi que les mesures destinées à réduire ceux-ci sont présentés ci-après:

Risque	Source	Réduction des risques
Risques de change	Swisscom est exposée à des variations de cours de change qui exercent des effets sur le flux de trésorerie, le résultat financier et sur les capitaux propres du groupe.	<ul style="list-style-type: none"> Réduction de la volatilité du flux de trésorerie au moyen d'opérations à terme sur devises, de swaps de change et d'options sur devises, et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) (risque transactionnel) Réduction du risque de conversion par le financement en monnaie étrangère et désignation pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) Couverture du risque de change sur les financements en monnaie étrangère au moyen de swaps de change
Risques de taux d'intérêt	Les risques de taux résultent des variations de taux d'intérêt qui peuvent avoir un effet négatif sur le flux de trésorerie et la situation financière de Swisscom.	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des swaps de taux d'intérêt pour contrôler la part fixe/variable de la dette financière
Risques de crédit provenant de l'exploitation et des transactions financières	Swisscom est exposée au risque de défaut de contrepartie dans le cadre de ses activités opérationnelles et au travers des instruments financiers dérivés et des placements.	<ul style="list-style-type: none"> Directive sur les exigences relatives aux contreparties Limites désignées par contrepartie Utilisation de contrats de compensation selon ISDA (International Swaps and Derivatives Association) Utilisation de collateral agreements
Risque de liquidité	La prudence en matière de gestion des liquidités implique la détention de réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables ainsi que la possibilité d'un financement au moyen de limites de crédit garanties.	<ul style="list-style-type: none"> Processus et principes visant à garantir des liquidités suffisantes Deux limites de crédit bancaire garanties de CHF 1 000 mio. chacune

Risques de change

Aux 31 décembre 2018 et 2019, les risques de change et les opérations de couverture sur devises des instruments financiers étaient les suivants:

En mio. CHF	31.12.2019		31.12.2018	
	EUR	USD	EUR	USD
Liquidités	48	6	44	9
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	8	9	4	7
Autres actifs financiers	49	309	69	227
Passifs financiers	(3 151)	(234)	(3 443)	(144)
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(34)	(35)	(34)	(47)
Exposition nette aux valeurs comptables	(3 080)	55	(3 360)	52
Exposition nette aux flux de trésorerie prévus dans les 12 prochains mois	41	(358)	(64)	(423)
Exposition nette avant opérations de couverture	(3 039)	(303)	(3 424)	(371)
Contrats à terme sur devises	–	358	–	430
Swaps de devises	527	(44)	635	(62)
Swaps de change	760	–	789	–
Opérations de couverture	1 287	314	1 424	368
Exposition nette	(1 752)	11	(2 000)	(3)

Au 31 décembre 2019, Swisscom détient en outre des passifs financiers représentant une valeur nominale globale d'EUR 1 710 mio. (CHF 1 885 mio.) (exercice précédent: EUR 1 770 mio.; CHF 1 995 mio.), qui ont été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting) des investissements nets dans des participations étrangères. Sur la base de l'évaluation des passifs financiers, un résultat de CHF 72 mio. (exercice précédent: CHF 85 mio.) a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global 2019 dans la position relative aux différences de change de sociétés du groupe situées à l'étranger. Au 31 décembre 2019, le montant positif cumulé, comptabilisé dans les capitaux propres, sous la rubrique «Différences de change», s'élève à CHF 234 mio.

Analyse de sensibilité des monnaies

L'analyse de sensibilité ci-après illustre les effets sur le compte de résultat d'une variation des cours de change EUR/CHF et USD/CHF en fonction de leur volatilité implicite au cours des douze prochains mois. Cette analyse suppose que toutes les autres variables, en particulier le taux d'intérêt, restent constantes.

En mio. CHF	Incidence avec effet sur le résultat pour les postes de l'état de la situation financière	Opérations de couverture relatifs aux postes de l'état de la situation financière	Flux de trésorerie prévus	Opérations de couverture pour les flux de trésorerie prévus
31.12.2019				
Volatilité EUR 4,67%	144	(60)	(2)	–
Volatilité USD 6,01%	(3)	3	22	(22)
31.12.2018				
Volatilité EUR 6,28%	211	(89)	4	–
Volatilité USD 7,68%	(4)	5	32	(33)

La volatilité des postes de l'état de la situation financière et des flux de trésorerie prévus est partiellement compensée par la volatilité des opérations de couverture correspondantes.

Risques de taux d'intérêt

La composition des instruments financiers portant intérêt à leur valeur nominale est la suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Passifs financiers portant intérêt fixe	6 589	6 497
Passifs financiers portant intérêt variable	646	1 053
Total des passifs financiers portant intérêt	7 235	7 550
Actifs financiers portant intérêt fixe	(250)	(139)
Actifs financiers portant intérêt variable	(414)	(556)
Total des actifs financiers portant intérêt	(664)	(695)
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	6 571	6 855
Portant intérêt variable	232	497
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	1 335	1 364
Portant intérêt variable, net	1 567	1 861
Portant intérêt fixe	6 339	6 358
Variable en fonction de swaps de taux d'intérêt	(1 335)	(1 364)
Portant intérêt fixe, net	5 004	4 994
Total des actifs et passifs financiers portant intérêt, net	6 571	6 855

Analyse de sensibilité des taux d'intérêt

Une variation du taux d'intérêt de 100 points de base n'a pas d'influence significative sur le compte de résultat et sur les capitaux propres aux 31 décembre 2018 et 2019.

Risques de crédit

Risques de crédit liés aux transactions financières

La valeur comptable des liquidités et des autres actifs financiers comportant un risque de crédit (sans les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels) se décompose de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Liquidités	328	474
Actifs évalués au coût amorti	390	259
Instruments financiers dérivés	84	82
Autres actifs évalués à la juste valeur	1	2
Valeur comptable totale des actifs financiers	803	817

La répartition des valeurs comptables sur les notations des contreparties correspondantes par Standard & Poor's se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
AAA	31	35
AA- à AA+	421	453
A- à A+	168	212
BBB- à BBB+	63	56
Sans notation	120	61
Total	803	817

Risques de crédit provenant de l'exploitation

Il découle de l'activité opérationnelle des risques de crédit pour des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services, pour des actifs contractuels ainsi que pour d'autres créances. Les risques de crédit concernant d'autres créances ne sont pas importants. Swisscom répartit dans un premier temps les risques de crédit provenant de l'exploitation entre Swisscom Suisse et Fastweb. Le risque de défaillance est d'abord influencé par les caractéristiques individuelles des clients, puis par le risque de défaillance des groupes de clients ou des sec-

teurs. Swisscom dispose d'un système de gestion des créances destiné à abaisser les défaillances au minimum. La solvabilité des nouveaux clients est vérifiée et les échéances de paiement maximales sont prescrites pour des groupes de clients. Aux fins de surveillance du risque de défaillance, les clients sont répartis dans des groupes en fonction de leur solvabilité. A cet égard, une distinction est opérée entre les clients privés et les clients commerciaux. Sont également pris en compte la structure d'âge des créances ainsi que le secteur dans lequel le client commercial concerné travaille.

La répartition des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels entre les secteurs opérationnels se présente de la manière suivante:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Valeur nominale		
Clients privés	1 069	1 140
Enterprise Customers	436	481
Wholesale	173	149
IT, Network & Infrastructure	26	25
Swisscom Suisse	1 704	1 795
Fastweb	658	696
Autres secteurs opérationnels	187	176
Total de la valeur nominale	2 549	2 667
Corrections de valeur		
Clients privés	(56)	(51)
Enterprise Customers	(2)	(3)
Wholesale	(1)	(1)
IT, Network & Infrastructure	(1)	(2)
Swisscom Suisse	(60)	(57)
Fastweb	(69)	(87)
Autres secteurs opérationnels	(15)	(13)
Total des corrections de valeur	(144)	(157)
Total de la valeur nominale moins corrections de valeur	2 405	2 510

Au 31 décembre 2019, les échéances des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,64%	1 729	(11)
Echues jusqu'à 3 mois	4,79%	585	(28)
Echues 4 à 6 mois	26,15%	65	(17)
Echues 7 à 12 mois	42,67%	75	(32)
Echues plus de 1 an	58,95%	95	(56)
Total	5,65%	2 549	(144)

Au 31 décembre 2018, les échéances des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et des actifs contractuels ainsi que les corrections de valeur correspondantes se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2018		
	Taux	Valeur nominale	Correction de valeur
Non échues	0,51%	1 974	(10)
Echues jusqu'à 3 mois	6,15%	439	(27)
Echues 4 à 6 mois	24,36%	78	(19)
Echues 7 à 12 mois	35,48%	93	(33)
Echues plus de 1 an	81,93%	83	(68)
Total	5,89%	2 667	(157)

Les corrections de valeur sur les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et sur les actifs contractuels ont évolué comme suit:

En mio. CHF	2019	2018
Solde au 1^{er} janvier	157	225
Constitution de corrections de valeur	85	81
Décomptabilisation de créances irrécouvrables	(92)	(138)
Reprise de corrections de valeur	(3)	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(3)	(4)
Solde au 31 décembre	144	157

Risque de liquidité

Echéances contractuelles (paiements des intérêts estimés compris)

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31.12.2019						
Prêts bancaires	1 080	1 133	790	7	184	152
Emprunts obligataires	5 915	6 095	617	607	1 385	3 486
Placements privés	151	160	1	1	2	156
Instruments financiers dérivés	84	82	18	3	11	50
Autres passifs financiers	230	230	39	94	13	84
Engagements de leasing	2 027	2 727	282	246	566	1 633
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 614	1 614	1 595	10	9	–
Total	11 101	12 041	3 342	968	2 170	5 561

En mio. CHF	Valeur comptable	Paiements contractuels	Echéance jusqu'à 1 an	Echéance 1 à 2 ans	Echéance 3 à 5 ans	Echéance plus de 5 ans
31.12.2018						
Prêts bancaires	1 233	1 295	641	302	22	330
Emprunts obligataires	5 554	5 960	75	638	1 470	3 777
Placements privés	426	438	278	1	2	157
Instruments financiers dérivés	54	58	9	3	12	34
Autres passifs financiers	516	516	394	90	32	–
Engagements de leasing	384	775	45	39	98	593
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	1 658	1 658	1 610	21	27	–
Total	9 825	10 700	3 052	1 094	1 663	4 891

Instruments financiers dérivés

En mio. CHF	Valeur contractuelle		Valeur de marché positive		Valeur de marché négative	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Swaps de taux d'intérêt en CHF	575	575	30	11	–	(1)
Swaps de devises en EUR	760	789	53	70	–	–
Total de couvertures de juste valeur	1 335	1 364	83	81	–	(1)
Contrats à terme sur devises en USD	147	202	–	–	(4)	(2)
Total de couvertures de flux de trésorerie	147	202	–	–	(4)	(2)
Swaps de taux d'intérêt en CHF	200	200	–	–	(70)	(48)
Swaps de devises en USD	45	62	1	1	–	–
Swaps de devises en EUR	527	635	–	–	(5)	(1)
Contrats à terme sur devises en USD	211	221	–	–	(5)	(2)
Total de autres instruments financiers dérivés	983	1 118	1	1	(80)	(51)
Total de instruments financiers dérivés	2 465	2 684	84	82	(84)	(54)
Dont des instruments financiers dérivés courants			11	1	(14)	(5)
Dont des instruments financiers dérivés non courants			73	81	(70)	(49)

Afin de couvrir des risques de taux d'intérêt et des risques de change liés à des financements à taux fixe en CHF et en EUR, Swisscom a conclu des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises, qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur (fair value hedges). Les instruments financiers dérivés comprennent des swaps de devises, qui servent à couvrir de futures acquisitions de marchandises et de services en USD, et qui ont été désignés comme couvertures d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedges). Ils incluent par ailleurs des swaps de taux d'intérêt qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Les instruments financiers dérivés comprennent, en outre, des contrats de change à terme et des swaps de change en EUR et USD qui serviront à couvrir de futures transactions dans le cadre de financements ou de l'activité opérationnelle de Swisscom et qui n'ont pas été désignés pour la comptabilité de couverture (hedge accounting). Swisscom ne souscrit pas d'instruments financiers dérivés spéculatifs.

Les opérations de couverture de juste valeur de plus de CHF 575 mio. et de EUR 500 mio. désignées par Swisscom seront affectées par la réforme des taux d'intérêt de référence (dite réforme IBOR). Passer du taux d'intérêt de référence LIBOR au SARON est poursuivi en Suisse. Dans la zone euro, l'EURIBOR a récemment fait l'objet d'une réforme et l'EONIA doit être remplacé par l'ESTR. Swisscom suit de près le développement concernant l'application des taux d'intérêt de référence et contactera les contreparties en temps utile pour s'assurer que l'application aura lieu pour chacun des contrats. Par l'application anticipée des modifications, Swisscom garantit que les comptabilisations de couverture (hedge accounting) subsistent ou puissent continuer à être désignées malgré les incertitudes liées au remplacement prévu des taux d'intérêt de référence en CHF et EUR.

Principes comptables

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis portés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation de l'ajustement de la juste valeur dépend de l'élément couvert et de l'intention d'acheter ou d'émettre ce dernier. Lors de la conclusion d'un instrument financier dérivé, la Direction détermine l'utilité de l'opération de couverture: couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif (fair value hedge) ou couverture d'un flux de trésorerie à venir provenant de transactions futures anticipées (cash flow hedge). Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur (fair value hedge) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés en tant qu'instruments de couverture de flux de trésorerie (cash flow hedge) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et présentés dans les réserves de couverture dans les capitaux propres. Si la couverture d'une transaction future anticipée se traduit plus tard par la comptabilisation d'un actif financier ou d'un passif financier, le montant enregistré dans les capitaux propres sera porté dans le compte de résultat dans la période au cours de laquelle l'actif ou le passif financier influe sur ce dernier. Sinon, les montants comptabilisés dans les capitaux propres sont comptabilisés pour la période concernée comme produit ou charge dans le compte de résultat de façon analogue aux flux de trésorerie liés à la transaction future anticipée envisagée ou convenue. Les ajustements de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés en tant qu'instruments de couverture sont directement comptabilisés en résultat.

Catégorie d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Evaluation des justes valeurs

Les justes valeurs sont réparties selon les niveaux hiérarchiques suivants:

- **Niveau 1:** cours de Bourse sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques;
- **Niveau 2:** autres facteurs d'influence directement ou indirectement observables pour des actifs et des passifs sur les marchés;
- **Niveau 3:** facteurs d'influence non fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des instruments de capitaux propres et de dettes de niveau 1 est fondée sur leur cotation à la clôture de l'exercice. La juste valeur des actifs et passifs financiers non cotés du niveau 2 est calculée sur la base des paiements devant arriver à échéance à l'avenir et actualisés au taux d'intérêt du marché. Les actifs du niveau 3 se composent de placements dans différents fonds et entreprises individuelles. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle de calcul. Les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change sont actualisés aux taux d'intérêt du marché. Les contrats à terme sur devises et les swaps de change sont estimés au cours à terme des devises à la clôture de l'exercice.

Catégories d'évaluation et juste valeur d'instruments financiers

Les justes valeurs d'actifs et passifs financiers se décomposent conformément au tableau ci-après. Il n'est pas tenu compte des liquidités, des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et d'autres débiteurs ni des fournisseurs et autres créditeurs dont la valeur comptable correspond à une évaluation raisonnable de la juste valeur.

En mio. CHF	31.12.2019		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	142	160	2
Instruments d'emprunt cotés	139	134	1
Prêts	102	102	2
Au coût amorti	390	403	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	82	82	3
A la juste valeur sans effet sur le résultat	82	82	
Prêts	1	1	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
Comptabilisé en résultat à la valeur vénale	85	85	
Total autres actifs financiers	557	570	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	1 080	1 111	2
Emprunts obligataires	5 915	6 194	1
Placements privés	151	159	2
Instruments financiers dérivés	84	84	2
Autres passifs financiers	230	230	2
Total des passifs financiers	7 460	7 778	

En mio. CHF	31.12.2018		
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau
Autres actifs financiers			
Dépôts à terme	7	7	2
Certificats de dépôt	145	157	2
Instruments de dette cotés	63	63	1
Prêts	44	44	2
Au coût amorti	259	271	
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	6	6	1
Instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	72	72	3
A la juste valeur sans effet sur le résultat	78	78	
Prêts	2	2	2
Instruments financiers dérivés	82	82	2
Comptabilisé en résultat à la valeur vénale	84	84	
Total autres actifs financiers	421	433	
Passifs financiers			
Prêts bancaires	1 233	1 250	2
Emprunts obligataires	5 554	5 719	1
Placements privés	426	426	2
Instruments financiers dérivés	54	54	2
Autres passifs financiers	516	516	2
Total des passifs financiers	7 783	7 965	

Il n'est pas possible de disposer librement d'actifs financiers pour un montant de CHF 281 mio. (exercice précédent: CHF 208 mio.), car ceux-ci servent de couverture à des engagements.

3 Actifs et passifs opérationnels

Cette partie présente des informations sur l'évolution de l'actif circulant net ainsi que sur les immobilisations corporelles et incorporelles non courantes significatives. Elle contient, en outre, des explications sur l'attribution du goodwill aux différentes unités génératrices de trésorerie ainsi que sur le résultat d'éventuels tests de dépréciation. Cette partie présente également l'évolution des provisions et les passifs éventuels.

3.1 Actif circulant net opérationnel

Variation des actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2018	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2019
Exercice 2019				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 189	18	(24)	2 183
Autres actifs opérationnels	1 243	(64)	(23)	1 156
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 658)	15	29	(1 614)
Autres passifs opérationnels	(1 127)	(69)	14	(1 182)
Total des actifs et passifs opérationnels, net	647	(100)	(4)	543

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales.

En. mio. CHF	31.12.2017	Variation opérationnelle	Variation autres ¹	31.12.2018
Exercice 2018				
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2 389	(139)	(61)	2 189
Autres actifs opérationnels	729	84	430	1 243
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	(1 753)	50	45	(1 658)
Autres passifs opérationnels	(1 165)	75	(37)	(1 127)
Total des actifs et passifs opérationnels, net	200	70	377	647

1 Conversion de monnaies ainsi que la variation provenant de l'acquisition et la vente de filiales

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Chiffre d'affaires facturé	2 238	2 231
Chiffre d'affaires pas encore facturé	88	113
Corrections de valeur	(143)	(155)
Total des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services ¹	2 183	2 189

1 Risques de crédit. Voir note 2.5.

Autres actifs et passifs opérationnels

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Autres actifs opérationnels		
Actifs contractuels	222	321
Coûts de contrat	262	274
Autres créances	74	52
Stocks	125	154
Charges payées d'avance	338	316
Acomptes versés	71	35
Avoirs de TVA	31	46
Autres actifs non financiers	33	45
Total autres actifs opérationnels	1 156	1 243
Autres dettes opérationnelles		
Passifs contractuels	672	620
Comptabilisation différée de la part variable individuelle liée au résultat	145	163
Dettes de TVA	93	85
Comptabilisation différée des vacances et des heures supplémentaires	47	61
Passifs résultant d'activités d'encaissement	12	14
Paiements reçus d'avance	6	11
Autres passifs	207	173
Total de autres dettes opérationnelles	1 182	1 127

Actifs et passifs contractuels

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Actifs contractuels		
Swisscom Suisse	162	258
Fastweb	–	9
Autres	60	54
Total des actifs contractuels	222	321
Passifs contractuels		
Swisscom Suisse	456	427
Fastweb	127	113
Autres	89	80
Total passifs contractuels	672	620

Les actifs contractuels de Swisscom Suisse englobent principalement des comptabilisations différées résultant de la vente d'offres combinées dans le domaine de la communication mobile. Des téléphones mobiles sont parfois vendus avec un rabais (subvention) dans le cadre d'une offre combinée avec un abonnement de communication mobile. En raison de la répartition du chiffre d'affaires sur les composants livrés à l'avance (téléphone mobile), les chiffres d'affaires sont comptabilisés antérieurement à la facturation. Il s'ensuit que des actifs contractuels sont comptabilisés lors de telles affaires. Les passifs contractuels englobent principalement des comptabilisations différées de paiements relatifs aux cartes à prépaiement et redevances d'abonnement payées d'avance de Swisscom Suisse. Un montant de CHF 209 mio. a été comptabilisé en 2019 comme chiffre d'affaires, qui avait été comptabilisé au 1^{er} janvier 2018 comme passif contractuel. Dans le cadre des informations à fournir concernant le montant total du prix de transaction affecté aux obligations de prestation non remplies, Swisscom applique la réglementation IFRS 15.121. La clause d'exception ne s'applique pas aux abonnements de communication mobile combinés avec la vente d'un terminal subventionné et soumis à une durée minimale de contrat. Les chiffres d'affaires comptabilisés pour de tels contrats s'élèvent à CHF 559 mio. (CHF 482 mio. en 2020 et CHF 77 mio. en 2021). La diminution du prix de la transaction indiqué de CHF 961 mio. à CHF 559 mio. est due à l'introduction du tarif SIM-Only en mars 2019.

Coûts de contrats

Les coûts du contrat englobent des coûts différés d'obtention de contrats ainsi que des coûts différés d'exécution de contrats, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Coûts d'obtention de contrats		
Subventions versées aux revendeurs pour l'acquisition et la fidélisation de clients	38	38
Subventions de terminaux versées aux revendeurs	28	63
Swisscom Suisse	66	101
Fastweb	24	24
Autres	47	48
Total des coûts d'obtention de contrats	137	173
Coûts d'exécution de contrats		
Routeurs et TV-Box	36	33
Coûts initiaux provenant des contrats de services d'externalisation	89	68
Total des coûts d'exécution de contrats	125	101
Total des coûts de contrats	262	274

Principes comptables

Actifs et passifs opérationnels

Tous les actifs et passifs opérationnels qui sont utilisés dans le cadre du cycle d'exploitation normal sont présentés comme courants dans l'état de la situation financière.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées au coût amorti diminué des dépréciations. Les dépréciations des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont effectuées, selon la nature de la transaction sous-jacente, sous forme de correctifs de valeur individuels ou de portefeuille, qui couvrent le risque de défaillance attendu. Dans le cadre de correctifs de valeurs de portefeuille, les actifs financiers sont regroupés sur la base de caractéristiques similaires de risque de crédit et soumis ensemble à un examen visant à vérifier s'il y a une dépréciation. Le cas échéant, une correction de valeur est enregistrée. Lors de la détermination – nécessaire à cet effet – des flux de trésorerie attendus pour les portefeuilles, il est tenu compte non seulement des conditions contractuelles de paiement mais aussi de l'historique des défaillances ainsi que des dernières informations et prévisions. Les dépréciations de créances résultant de la vente de biens et de prestations de services sont comptabilisées comme autres charges d'exploitation.

3.2 Immobilisations corporelles

En mio. CHF	Installations techniques	Terrains, constructions et installations	Autres installations	Acomptes versés et installations en construction	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2017	28 175	2 696	4 273	364	35 508
Acquisitions	1 368	2	242	196	1 808
Cessions	(1 586)	(99)	(167)	–	(1 852)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	(1)	–	4	–	3
Reclassements	99	(3)	160	(202)	54
Regroupements d'entreprises	10	–	–	–	10
Conversion de monnaies étrangères	(192)	(4)	–	(1)	(197)
Solde au 31 décembre 2018	27 873	2 592	4 512	357	35 334
Reclassements ¹	(560)	(445)	(64)	–	(1 069)
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	27 313	2 147	4 448	357	34 265
Acquisitions	1 122	2	201	362	1 687
Cessions	(459)	(479)	(124)	–	(1 062)
Ajustement des frais de démantèlement et de remise en état	28	–	19	–	47
Reclassements	141	17	73	(234)	(3)
Vente de filiales	(4)	–	(3)	–	(7)
Conversion de monnaies étrangères	(186)	(3)	–	(1)	(190)
Solde au 31 décembre 2019	27 955	1 684	4 614	484	34 737
Cumul des amortissements et des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2017	(19 880)	(2 040)	(2 891)	–	(24 811)
Amortissements	(1 165)	(35)	(319)	–	(1 519)
Cessions	1 584	31	163	–	1 778
Reclassements	56	9	(66)	–	(1)
Conversion de monnaies étrangères	107	1	–	–	108
Solde au 31 décembre 2018	(19 298)	(2 034)	(3 113)	–	(24 445)
Reclassements ¹	377	193	35	–	605
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	(18 921)	(1 841)	(3 078)	–	(23 840)
Amortissements	(1 195)	(18)	(306)	–	(1 519)
Dépréciations	(1)	(1)	(8)	–	(10)
Cessions	459	470	119	–	1 048
Vente de filiales	4	–	2	–	6
Reclassements	–	(1)	1	–	–
Conversion de monnaies étrangères	106	1	–	–	107
Solde au 31 décembre 2019	(19 548)	(1 390)	(3 270)	–	(24 208)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	8 407	294	1 344	484	10 529
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	8 575	558	1 399	357	10 889
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	8 295	656	1 382	364	10 697

¹ Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2019, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations corporelles s'élevaient à CHF 809 mio.(exercice précédent: CHF 914 mio.).

Transactions d'investissement et de financement sans incidence sur les liquidités

Suite à des changements dans les hypothèses pour l'évaluation des frais de démantèlement et de remise en état estimés, une augmentation de CHF 47 mio. (exercice précédent: CHF 3 mio.) a été comptabilisée sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles contre les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état. Voir note 3.5.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des installations techniques, immeubles et autres installations sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels à l'égard de développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des dépréciations. Les coûts englobent, outre le prix d'acquisition et les coûts directement attribuables au transfert de l'actif sur le lieu d'exploitation et à sa mise en état de fonctionnement pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction, les coûts estimés pour le démantèlement et la remise en état du site. Les coûts d'emprunt sont inscrits à l'actif pour autant qu'ils soient directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les coûts pour le remplacement, la remise à neuf ou la rénovation d'une immobilisation corporelle sont inscrits à l'actif comme investissement de remplacement lorsqu'une entrée future d'avantages économiques est probable et que les coûts peuvent être évalués de manière fiable. La valeur comptable des éléments remplacés est décomptabilisée. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. Les durées d'utilité économique estimées pour les principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes:

Catégorie	Années
Canaux ¹	40
Câbles ¹	15 bis 30
Installations de transmission et de commutation ¹	4 à 15
Autres installations techniques ¹	3 à 15
Constructions et installations de constructions	10 à 40
Autres installations	3 à 15

1 Installations techniques.

Lorsque des éléments majeurs d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ils sont comptabilisés et amortis en tant que composants distincts. L'estimation des durées tient compte de l'usage attendu par l'entreprise, de l'usure physique attendue, des développements techniques ainsi que de l'expérience acquise avec des actifs comparables. Les aménagements locatifs et les installations dans des locaux loués sont amortis de façon linéaire sur la durée d'utilité économique estimée ou, si elle est inférieure, sur la durée de location minimale contractuelle. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Suite à l'adaptation de la stratégie de déploiement de réseau, la durée d'utilité des câbles de cuivre a été vérifiée. A la suite de cette vérification, la durée d'utilité des câbles de cuivre a été ajustée de 30 à 15 ans. La modification est intervenue de façon prospective au 1^{er} janvier 2019 conformément à IAS 8. Son effet sur les amortissements 2019 s'élève à CHF 25 mio. Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable. Lors de la cession d'une immobilisation corporelle ou lorsqu'aucun avantage économique supplémentaire ne peut être retiré d'une immobilisation corporelle, la valeur comptable de cette dernière est décomptabilisée. Les gains et pertes résultant de la sortie d'immobilisations corporelles sont comptabilisés comme autres produits ou comme autres charges d'exploitation.

3.3 Immobilisations incorporelles

En mio. CHF	Logiciels achetés	Logiciels de fabrication propre	Licences	Marques et relations avec la clientèle	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coûts d'acquisition						
Solde au 31 décembre 2017	2 428	1 427	413	560	636	5 464
Acquisitions	220	174	62	–	125	581
Cessions	(577)	(351)	(6)	(70)	(142)	(1 146)
Reclassements	46	98	–	–	(208)	(64)
Regroupements d'entreprises	–	–	243	–	3	246
Vente de filiales	(22)	(5)	–	–	–	(27)
Conversion de monnaies étrangères	(56)	(6)	(2)	(11)	(3)	(78)
Solde au 31 décembre 2018	2 039	1 337	710	479	411	4 976
Reclassements ¹	–	–	–	–	(137)	(137)
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	2 039	1 337	710	479	274	4 839
Acquisitions	179	133	251	–	143	706
Cessions	(57)	(139)	(2)	(11)	(17)	(226)
Reclassements	39	78	–	–	(107)	10
Regroupements d'entreprises	4	5	–	13	–	22
Vente de filiales	(2)	(2)	–	(9)	(9)	(22)
Conversion de monnaies étrangères	(59)	(8)	(10)	(11)	–	(88)
Solde au 31 décembre 2019	2 143	1 404	949	461	284	5 241
Cumul des amortissements et des dépréciations						
Solde au 31 décembre 2017	(1 949)	(895)	(150)	(421)	(291)	(3 706)
Amortissements	(244)	(289)	(31)	(35)	(22)	(621)
Dépréciations	(3)	(1)	–	–	–	(4)
Cessions	576	349	6	70	125	1 126
Vente de filiales	13	3	–	–	–	16
Reclassements	–	3	–	–	7	10
Conversion de monnaies étrangères	46	5	–	10	2	63
Solde au 31 décembre 2018	(1 561)	(825)	(175)	(376)	(179)	(3 116)
Reclassements ¹	–	–	–	–	49	49
Solde au 1^{er} janvier 2019, ajusté	(1 561)	(825)	(175)	(376)	(130)	(3 067)
Amortissements	(243)	(274)	(74)	(32)	(13)	(636)
Dépréciations	–	(1)	–	–	–	(1)
Cessions	57	139	2	11	17	226
Vente de filiales	1	2	–	7	5	15
Conversion de monnaies étrangères	50	4	1	9	–	64
Solde au 31 décembre 2019	(1 696)	(955)	(246)	(381)	(121)	(3 399)
Valeur comptable nette						
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	447	449	703	80	163	1 842
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	478	512	535	103	232	1 860
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	479	532	263	139	345	1 758

¹ Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Au 31 décembre 2019, les autres immobilisations incorporelles englobaient des acomptes versés et des projets de développement non encore achevés à hauteur de CHF 149 mio. (exercice précédent: CHF 125 mio.).

Sur mandat de la Commission fédérale de la communication (ComCom), l'Office fédéral de la communication (OFCOM) a procédé à l'attribution des fréquences disponibles pour la communication mobile par voie d'enchères,

organisées du 29 janvier au 7 février 2019. Swisscom est parvenue à acquérir 45% des fréquences mises aux enchères pour la 5^e génération de communication mobile ainsi que pour les générations antérieures pour un montant de CHF 196 mio. Les fréquences, qui ont été attribuées en avril 2019, sont valables jusqu'en 2034.

Obligations futures pour investissements

Au 31 décembre 2019, les obligations contractuelles pour investissements futurs en immobilisations incorporelles s'élevaient à CHF 62 mio. (exercice précédent: CHF 91 mio.).

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La Direction estime les durées d'utilité et les valeurs résiduelles des immobilisations incorporelles sur la base de la période attendue pendant laquelle des avantages économiques sont générés pour l'entité du fait de l'utilisation de l'actif. Les durées d'utilité sont vérifiées chaque année sur la base d'attentes fondées sur des éléments historiques et prévisionnels concernant des développements technologiques, de changements économiques ou juridiques ainsi que d'autres facteurs externes.

Principes comptables

Les licences de téléphonie mobile, les logiciels développés par Swisscom et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés à leur coût diminué du cumul des amortissements. Les immobilisations incorporelles résultant de regroupements d'entreprises telles que les marques ou les relations avec la clientèle sont comptabilisées au coût correspondant à la valeur vénale à la date d'acquisition, diminué du cumul des amortissements. Les amortissements des licences de téléphonie mobile reposent sur la durée des contrats et débutent dès que le réseau correspondant est en état de fonctionnement, sauf lorsque d'autres informations conduisent à une adaptation de la durée d'utilité. Les conséquences de modifications des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont comptabilisées de façon prospective. Les amortissements sont réalisés de façon linéaire selon les durées d'utilité économique estimées suivantes:

Catégorie	Années
Logiciels de fabrication propre et achetés	3 à 7
Marques et relations avec la clientèle	5 à 10
Licences	2 à 16
Autres immobilisations incorporelles	3 à 10

Lorsque des indices laissent supposer la dépréciation d'une immobilisation, la valeur recouvrable de cette dernière est déterminée. Si la valeur recouvrable de l'immobilisation, qui correspond au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité, est inférieure à sa valeur comptable, cette dernière est corrigée à la valeur recouvrable.

3.4 Goodwill

Le goodwill est réparti sur les unités génératrices de trésorerie (cash generating units) de Swisscom en fonction des activités de celles-ci. Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie en fonction des synergies dégagées par ce regroupement. La ventilation du goodwill sur les unités génératrices de trésorerie est la suivante:

En mio. CHF	Clients privés Swisscom Suisse	Enterprise Customers Swisscom Suisse	Fastweb	Autres unités génératrices de trésorerie ¹	Total
Coûts d'acquisition					
Solde au 31 décembre 2017	3 277	932	2 070	422	6 701
Acquisitions	–	–	3	–	3
Vente de filiales	–	–	–	(23)	(23)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(76)	–	(76)
Solde au 31 décembre 2018	3 277	932	1 997	399	6 605
Acquisitions	–	16	–	4	20
Vente de filiales	–	(3)	–	–	(3)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	(75)	–	(75)
Solde au 31 décembre 2019	3 277	945	1 922	403	6 547
Cumul des dépréciations					
Solde au 31 décembre 2017	–	–	(1 492)	(23)	(1 515)
Vente de filiales	–	–	–	23	23
Conversion de monnaies étrangères	–	–	54	–	54
Solde au 31 décembre 2018	–	–	(1 438)	–	(1 438)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	54	–	54
Solde au 31 décembre 2019	–	–	(1 384)	–	(1 384)
Valeur comptable nette					
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	3 277	945	538	403	5 163
Valeur comptable nette au 31 décembre 2018	3 277	932	559	399	5 167
Valeur comptable nette au 31 décembre 2017	3 277	932	578	399	5 186

¹ Comprend les entités génératrices de trésorerie Wholesale Swisscom Suisse et Swisscom Directories.

Vérification du maintien de la valeur

Des tests de dépréciation des différents goodwills ont été réalisés au quatrième trimestre 2019, après la clôture du plan d'affaires. La valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base de la valeur d'utilité (value in use) à l'aide de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie (méthode DCF). Les prévisions relatives aux flux de trésorerie disponibles futurs (free cash flows) sont, en règle générale, basées sur les plans d'affaires approuvés par la Direction. En principe, les plans d'affaires couvrent une période de planification de trois ans; une période de planification de cinq ans a toutefois été utilisée pour le test de dépréciation de Fastweb. Pour les flux de trésorerie disponibles dépassant la période de planification détaillée, une valeur finale a été calculée au moyen d'une capitalisation des flux de trésorerie normalisés, en appliquant un taux de croissance constant à long terme. Ce taux correspond aux taux de croissance habituels des pays ou des marchés concernés. Les flux de trésorerie projetés et les hypothèses de la Direction sont confirmés par des sources d'information externes. Le taux d'actualisation est déterminé au moyen du Capital Asset Pricing Model (CAPM). Il résulte des coûts pondérés des capitaux propres et des emprunts. Le rendement d'obligations d'Etat (étranger: Allemagne) à 10 ans et avec un taux d'intérêt nul est utilisé comme taux d'intérêt sans risque servant de base au taux d'actualisation, au minimum toutefois un taux d'intérêt respectivement de 1,5% (Suisse) et de 2,0% (étranger). Pour les unités génératrices de trésorerie à l'étranger, un supplément de risque pour le risque de pays est ajouté.

Taux d'actualisation et taux de croissance à long terme

Unités génératrices de trésorerie	2019			2018		
	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme	CMPC avant impôts	CMPC après impôts	Taux de croissance à long terme
Clients privés Swisscom Suisse	4,91%	3,93%	0%	5,54%	4,42%	0%
Enterprise Customers Swisscom Suisse	4,84%	3,93%	0%	5,52%	4,42%	0%
Fastweb	7,71%	5,87%	0,7%	8,34%	6,42%	1,0%
Autres unités génératrices de trésorerie	4,86– 7,33%	3,93– 5,86%	0%	5,55– 11,67%	4,42– 9,16%	0%

Résultats et sensibilité des tests de dépréciation

Clients privés et Enterprise Customers Swisscom Suisse

La valeur recouvrable basée sur la valeur d'utilité excède, à la date d'évaluation, la valeur comptable déterminante pour la vérification du maintien de la valeur de toutes les unités génératrices de trésorerie. Swisscom est d'avis qu'aucune des modifications des hypothèses établies pouvant être prévues selon des critères rationnels entraînerait un dépassement de la valeur recouvrable par la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie.

Fastweb

A la date d'évaluation, le test de dépréciation n'a donné lieu à aucune dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable dépasse d'EUR 1 471 mio. (CHF 1 618 mio.) la valeur comptable nette. Lors de l'exercice précédent, le montant de la différence s'élevait à EUR 1 178 mio. (CHF 1 343 mio.). Les modifications suivantes des hypothèses clés auraient pour effet de faire correspondre la valeur d'utilité à la valeur comptable nette:

	2019		2018	
	Hypothèse	Sensibilité	Hypothèse	Sensibilité
Croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires jusqu'à 2024 pour une marge EBITDA inchangée par rapport au plan d'affaires	5,8%	3,2%	6,2%	4,0%
Marge EBITDA normalisée	34%	30%	33%	29%
Taux d'investissement normalisé	20%	24%	21%	25%
Taux d'actualisation après impôts	5,87%	8,01%	6,42%	8,43%
Taux de croissance à long terme	0,7%	-2,1%	1,0%	-1,6%

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

L'attribution du goodwill aux unités génératrices de trésorerie ainsi que le calcul de la valeur recouvrable relèvent de l'appréciation de la Direction. Cette appréciation se fonde sur l'estimation des flux de trésorerie futurs ainsi que sur la détermination du taux d'actualisation et des taux de croissance à l'aide d'éléments historiques et prévisionnels.

Principes comptables

Afin de pouvoir vérifier le maintien de la valeur, le goodwill est réparti en unités génératrices de trésorerie (cash generating units). La vérification du maintien de la valeur doit impérativement être réalisée annuellement. Si, au cours de l'exercice, des signes laissent supposer une possible dépréciation, l'unité génératrice de trésorerie est soumise à cette date à une vérification du maintien de la valeur. Si la valeur recouvrable (recoverable amount) de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation de la valeur comptable est comptabilisée. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente (fair value less costs to sell) et la valeur d'utilité (value in use).

3.5 Provisions et passifs éventuels

Provisions

En mio. CHF	Frais de démantèlement et de remise en état	Procédures réglementaires et concurrentielles	Réductions de postes ¹	Autres	Total
Solde au 31 décembre 2018 ²	635	166	69	162	1 032
Modifications des normes comptables	–	–	–	(4)	(4)
Solde au 1^{er} janvier 2019	635	166	69	158	1 028
Constitution de provisions	–	40	62	55	157
Ajustements enregistrés dans les immobilisations corporelles	47	–	–	–	47
Ajustements de la valeur actuelle	7	–	–	1	8
Reprise de provisions non utilisées	(2)	–	(6)	(12)	(20)
Utilisation	(7)	–	(34)	(32)	(73)
Conversion de monnaies étrangères	–	–	–	(1)	(1)
Solde au 31 décembre 2019	680	206	91	169	1 146
Dont provisions courantes	–	–	86	77	163
Dont provisions non courantes	680	206	5	92	983

1 Voir note 4.1.

2 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Les provisions sont calculées en fonction des frais de démantèlement prévus et actualisées au taux d'intérêt moyen de 0,72% (exercice précédent: 1,16%). Les effets induits par les ajustements de taux d'intérêt se sont élevés à CHF 64 mio. (exercice précédent: CHF 3 mio.). L'ajustement de l'indice servant à calculer les frais de démantèlement s'est traduit par un effet de CHF 25 mio. En 2019, à la suite de réévaluations, des ajustements d'un montant de CHF 47 mio. (exercice précédent: CHF 3 mio.) ont été inscrits sans influence sur le résultat dans les immobilisations corporelles, et des ajustements d'un montant de CHF 2 mio. (exercice précédent: CHF 1 mio.) ont été comptabilisés dans le compte de résultat en tant que produits. Les paiements relatifs aux provisions à long terme auront vraisemblablement lieu après 2021. Une hausse des coûts estimés de 10% se traduirait par une augmentation des provisions de CHF 65 mio. Le report de la date de démantèlement de dix années supplémentaires entraînerait une réduction des provisions de CHF 8 mio.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. En février 2019, la ComCom a revu les prix des services d'accès contestés pour les années 2013 à 2016, décision contre laquelle Swisscom a déposé un recours auprès du Tribunal administratif fédéral. Les procédures en cours visant la fixation des prix pour les années 2017 et au-delà ont été suspendues par l'OFCOM jusqu'à ce que le Tribunal administratif fédéral ait tranché. En 2009, la Commission de la concurrence (COMCO) a infligé à Swisscom une amende de CHF 220 mio. pour abus de position dominante sur le marché des services ADSL pour la période allant jusqu'à fin 2007. Swisscom a interjeté recours contre cette décision auprès du Tribunal administratif fédéral. En septembre 2015, le Tribunal administratif fédéral a confirmé dans son principe la décision de la COMCO, mais réduit l'amende infligée à Swisscom de CHF 220 mio. à CHF 186 mio. Swisscom a contesté la sanction et a déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Elle a néanmoins enregistré une provision de CHF 186 mio. au troisième trimestre 2015. Elle a payé l'amende de CHF 186 mio. début 2016 car aucun effet suspensif n'a été accordé. Le 9 décembre 2019, le Tribunal fédéral a rejeté la plainte de Swisscom en dernière instance et confirmé la sanction de CHF 186 mio. Suite au jugement entré en force établissant un abus de position dominante, des prétentions de droit civil contre Swisscom pourraient devenir exécutoires. Sur la base d'appréciations juridiques, Swisscom a constitué des provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence. Les éventuels paiements ultérieurs dépendront de la date d'entrée en vigueur des décisions et pourraient intervenir dans les cinq ans.

Autres provisions

Les autres provisions englobent notamment des provisions pour les risques environnementaux, contractuels et fiscaux ne dépendant pas du résultat. Les éventuels paiements ultérieurs de la part à long terme des provisions interviendraient vraisemblablement sur trois ans.

Provisions pour procédures réglementaires et procédures relevant du droit de la concurrence

Swisscom fournit des services d'accès (y compris interconnexion) au sens de la loi révisée sur les télécommunications à d'autres opérateurs de télécommunications en Suisse. Au cours des années écoulées, plusieurs opérateurs de télécommunication ont demandé à la Commission fédérale de la communication (ComCom) la réduction des prix d'interconnexion facturés par Swisscom. La détermination entrée en force des prix pour les années 2013 et suivantes est encore en suspens. La Commission de la concurrence (COMCO) a, par ailleurs, ouvert plusieurs procédures contre Swisscom. Si un jugement entré en force devait établir un abus de position dominante, la COMCO pourrait prononcer une sanction. En outre, des prétentions de droit civil pourraient être formulées contre Swisscom. En avril 2013, la COMCO a ouvert une enquête contre Swisscom concernant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante, qui contreviendrait à la loi sur les cartels. En mai 2016, cette procédure a conduit la COMCO à infliger à Swisscom une amende de CHF 72 mio. En novembre 2015, dans son enquête concernant l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste lancé en 2008, la COMCO est arrivée à la conclusion que Swisscom occupait une position dominante sur le marché du haut débit dans le domaine de la clientèle commerciale. Estimant ce comportement contraire au droit des cartels, la COMCO a prononcé une sanction de CHF 8 mio. Swisscom a interjeté recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre les décisions de la COMCO concernant tant la diffusion d'événements sportifs en direct par la télévision payante que l'appel d'offres relatif à un réseau d'entreprise de la Poste, car elle estime qu'elle a agi en toute légalité. Swisscom estime actuellement qu'il est peu probable qu'une sanction soit prononcée en dernière instance. C'est pourquoi elle n'a, une fois encore, enregistré aucune provision à cet effet dans ses états financiers consolidés au 31 décembre 2019. Compte tenu des procédures passées de la COMCO, d'autres procédures pourraient être intentées à l'avenir contre Swisscom.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

Les provisions pour frais de démantèlement et de remise en état se rapportent au démantèlement d'installations de télécommunication et de stations d'émission ainsi qu'au rétablissement de l'état initial de propriétés détenues par des tiers. Le montant de ces provisions dépend notablement de l'estimation des frais de démantèlement et de remise en état à venir ainsi que de la date du démantèlement. Les provisions et passifs éventuels pour procédures réglementaires et relevant du droit de la concurrence concernent les procédures liées aux services d'accès réglementés fournis par Swisscom et les procédures engagées par la COMCO. L'évaluation juridique et comptable de ces procédures comporte des incertitudes importantes relatives aux estimations et marges d'appréciation quant à la probabilité de leur survenance et au montant d'une éventuelle sortie de trésorerie. Les provisions constituées représentent la meilleure appréciation possible de l'obligation. Des obligations potentielles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la clôture de l'exercice ou des obligations dont le montant ne peut pas être raisonnablement estimé sont publiées comme passifs éventuels.

Principes comptables

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet est significatif.

Provisions pour frais de démantèlement et de remise en état

Swisscom est soumise à des obligations juridiques qui la contraignent à démanteler les stations de transmission et de télécommunication installées sur les biens immobiliers d'autrui après leur mise hors service et à remettre en état la propriété de tiers sur les sites de ces installations. Les frais de démantèlement sont inscrits à l'actif comme composante des coûts d'acquisition des installations et amortis sur la durée d'utilité de ces dernières. Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée de tous les coûts à venir et présentées sous les provisions non courantes. Si l'évaluation de la provision fait l'objet d'un ajustement, la valeur actualisée de l'ajustement de l'obligation est alors soit ajoutée aux coûts de l'installation inscrite à l'actif, soit retranchée de ces coûts. Le montant déduit des coûts de l'immobilisation corporelle ne doit pas être supérieur à la valeur nette comptable du poste. Le cas échéant, l'excédent est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

Provisions pour réductions de postes

Les coûts résultant de la mise en œuvre de mesures de réduction de postes sont comptabilisés lorsque la Direction a décidé d'un plan de réduction de postes, qu'il en résulte une obligation probable, que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable et que la mise en œuvre du plan de réduction de postes a débuté ou que les personnes concernées ont été informées de façon suffisamment détaillée sur les principaux points dudit plan. Le début de la mise en œuvre équivaut à l'annonce publique et/ou à l'information des associations du personnel.

4 Collaborateurs

Swisscom emploie quelque 19 300 collaborateurs, dont environ 16 600 en Suisse. Cette partie fournit des informations sur les effectifs, les charges de personnel, les rémunérations des principaux dirigeants ainsi que les charges de prévoyance.

4.1 Effectifs et charges de personnel

Effectifs

En équivalents plein temps	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Clients privés	5 009	5 293	-5,4%
Enterprise Customers	4 426	4 422	0,1%
Wholesale	85	83	2,4%
IT, Network & Infrastructure	4 459	4 650	-4,1%
Swisscom Suisse	13 979	14 448	-3,2%
Fastweb	2 456	2 484	-1,1%
Autres secteurs opérationnels	2 685	2 679	0,2%
Group Headquarters	197	234	-15,8%
Total effectif	19 317	19 845	-2,7%
Dont Suisse	16 628	17 147	-3,0%
Dont à l'étranger	2 689	2 698	-0,3%
Effectif moyen en équivalents	19 561	20 083	-2,6%

Charges de personnel

En mio. CHF	2019	2018
Charges salariales	2 093	2 145
Charges sociales	249	250
Charges pour régimes à prestations définies ¹	326	346
Charges pour régimes à cotisations définies	10	10
Charges pour paiements fondés sur des actions	1	1
Charges de réductions de postes	56	(2)
Autres charges de personnel	65	65
Total des charges de personnel	2 800	2 815
Dont Suisse	2 569	2 591
Dont à l'étranger	231	224

¹ Voir note 4.3.

Charges de réductions de postes

Swisscom soutient, au travers d'un plan social, les collaborateurs touchés par des réductions de postes. En plus d'autres avantages, les prestations du plan social comprennent la poursuite du versement du salaire au-delà du délai de résiliation contractuel pendant une période maximale qui dépend de l'ancienneté et de l'âge du collaborateur concerné. Sous certaines conditions, des collaborateurs âgés concernés par la réduction de postes peuvent rejoindre la filiale Worklink AG. Ils bénéficient de la garantie de poursuite de paiement d'un salaire réduit. La Worklink AG vise à placer les participants auprès de tiers pour des affectations temporaires, les participants percevant une part du chiffre d'affaires à titre de supplément de salaire. Les charges nettes de réductions de postes s'élèvent à CHF 56 mio. Elles se composent de la constitution de provisions à hauteur de CHF 62 mio. diminuées de la reprise de provisions non utilisées d'un montant de CHF 6 mio. Les mesures de réductions de postes sont en rapport avec l'objectif de Swisscom de réduire la base de coûts de CHF 100 mio. supplémentaires par an entre 2020 et 2022. Les gains d'efficacité sont principalement réalisés via la simplification des processus de travail, l'utilisation de systèmes moins onéreux et la réduction de l'offre d'emplois dans les domaines en régression.

4.2 Rémunérations des principaux dirigeants

En milliers CHF	2019	2018
Rémunération en cours	1 365	1 428
Rémunération en actions	719	724
Cotisations de sécurité sociale	128	139
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration	2 212	2 291
Rémunération en cours	5 347	5 663
Rémunération en actions	757	886
Rémunération après le départ de la Direction du groupe	–	605
Cotisations de prévoyance	873	892
Cotisations de sécurité sociale	539	575
Rémunération totale versée aux membres de la Direction du groupe	7 516	8 621
Rémunération totale versée aux membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe	9 728	10 912

Les personnes occupant des postes clés au sein de Swisscom sont les membres de la Direction du groupe et les membres du Conseil d'administration de Swisscom SA. La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose d'honoraires de base auxquels viennent s'ajouter des suppléments de fonction et des jetons de présence. Un tiers de la rémunération totale (hors jetons de présence) du Conseil d'administration est versé en actions. La rémunération des membres de la Direction du groupe se compose d'un salaire de base fixe en espèces, d'une part variable liée au résultat en espèces et en actions, de prestations de services et de prestations en nature ainsi que de cotisations de prévoyance et de cotisations aux assurances sociales. Les membres de la Direction du groupe perçoivent 25% de la part variable liée au résultat sous forme d'actions. Les membres de la Direction du groupe ont la possibilité de porter cette proportion à 50%. La publication conformément à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en Bourse (ORAb) a lieu au chapitre Rapport de rémunération. Les participations dans Swisscom SA des membres du Conseil d'administration et de la Direction du groupe sont présentées dans les notes aux comptes annuels de Swisscom SA.

4.3 Régimes à prestations définies

Régimes de retraite comPlan

La plupart des collaborateurs en Suisse sont assurés par le plan de prévoyance de Swisscom contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. Ce régime de retraite est mis en œuvre par l'institution de prévoyance comPlan. Organe suprême de cette institution, le Conseil de fondation est composé à parts égales de représentants de l'employeur et des employés. Le règlement de prévoyance et les dispositions légales relatives à la prévoyance professionnelle constituent les dispositions formelles du plan de prévoyance. Pour chaque assuré, un avoir de vieillesse individuel est géré, sur lequel sont crédités les cotisations d'épargne individuelles ainsi que les intérêts. Le taux d'intérêt servi sur les avoirs de vieillesse est fixé chaque année par le Conseil de fondation en tenant compte de la situation financière de l'institution de prévoyance. Les bonifications de vieillesse sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés. L'employeur paie, en outre, des cotisations de risque pour financer les prestations en cas de décès et d'invalidité.

L'âge ordinaire de la retraite est fixé à 65 ans. Les collaborateurs ont le droit de prendre une retraite anticipée avec une rente réduite. Le montant de la rente de vieillesse au moment du départ à la retraite se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse individuel par le taux de conversion fixé dans le règlement de prévoyance. La prestation de vieillesse peut, en outre, être perçue entièrement ou en partie sous forme de capital. En cas de retraite anticipée, l'employeur finance en plus une rente AVS transitoire jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite. Le montant des rentes d'invalidité correspond à un pourcentage du salaire assuré et est indépendant du nombre d'années de services réalisées.

Les dispositions formelles contiennent différentes dispositions de partage des risques («risk sharing») entre les assurés et l'employeur. En cas de découvert calculé conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), le Conseil de fondation prend des mesures afin de résorber ce découvert et rétablir l'équilibre financier dans un délai de cinq à sept ans. Ces mesures peuvent

inclure une rémunération diminuée ou nulle de l'avoir de vieillesse, la réduction des prestations contractuelles, la perception de cotisations d'assainissement ou une combinaison de ces différentes mesures. S'il existe une lacune de financement structurelle en raison d'un financement courant insuffisant imputable aux taux d'intérêt, cette lacune doit être résorbée en première priorité au moyen d'une adaptation des prestations futures. Les cotisations d'assainissement de l'employeur doivent correspondre au minimum à la somme des cotisations d'assainissement des employés. Selon les dispositions formelles, l'employeur n'a aucune obligation juridique de payer des cotisations supplémentaires destinées à résorber plus de 50% d'un découvert. Il résulte des usages passés au sein de l'entreprise une obligation implicite – qui dépasse l'obligation juridique – de paiement de cotisations supplémentaires et de cotisations d'assainissement en cas de découvert et en cas de lacune de financement structurelle. Dès lors, un plafonnement de la part du coût des avantages futurs à la charge de l'employeur au sens d'IAS 19.87(c) est admis à hauteur de cette obligation implicite.

Conformément aux prescriptions comptables suisses applicables aux institutions de prévoyance (Swiss GAAP RPC 26), comPlan affichait au 31 décembre 2019 un degré de couverture de 110% (exercice précédent: 103%). La principale différence par rapport à l'évaluation selon les IFRS réside dans l'utilisation d'un taux d'escompte plus élevé ainsi que d'un autre modèle d'évaluation actuariel prévoyant un enregistrement différé dans le temps des prestations de prévoyance futures.

Autres régimes de retraite

D'autres régimes de retraite existent pour certaines filiales suisses qui ne sont pas affiliées à comPlan ainsi que pour Fastweb. Les collaborateurs de la filiale italienne Fastweb ont acquis jusqu'à fin 2006 des droits à des prestations de retraite futures, qui ne sont pas comptabilisés comme des engagements de prévoyance à prestations définies.

Charges de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Coût des services rendus au cours de l'exercice	305	3	308	339	2	341
Modification du plan	14	–	14	–	–	–
Coût d'administration	3	1	4	4	1	5
Total enregistré dans les charges de personnel	322	4	326	343	3	346
Coût financier de l'engagement net	8	–	8	6	–	6
Total enregistré dans les charges financières	8	–	8	6	–	6
Total des charges pour régimes à prestations définies enregistré dans le compte de résultat	330	4	334	349	3	352

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Gains/(pertes) actuariel(le)s résultant de						
Changement des hypothèses démographiques	–	–	–	(82)	–	(82)
Changement des hypothèses financières	990	–	990	(233)	–	(233)
Ajustements liés à l'expérience des engagements de prévoyance	7	1	8	29	(1)	28
Changement des cotisations des employés (risk sharing)	(52)	–	(52)	(13)	–	(13)
Produit de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	(1 139)	–	(1 139)	379	(1)	378
Total (produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrée dans les autres éléments du résultat global	(194)	1	(193)	80	(2)	78

Statut d'institutions des engagements de prévoyance

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Engagement de prévoyance professionnelle						
Solde au 1^{er} janvier	11 633	35	11 668	11 894	35	11 929
Coût des services rendus au cours de l'exercice	305	3	308	339	2	341
Coûts financiers de l'engagements de prévoyance	102	–	102	84	–	84
Cotisations versées par les employés	186	–	186	189	–	189
Prestations de prévoyance payées	(520)	–	(520)	(575)	–	(575)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	945	1	946	(299)	(1)	(300)
Regroupement d'entreprises	(1)	–	(1)	–	1	1
Modification du plan	14	–	14	–	–	–
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	–	–	–	1	(1)	–
Solde au 31 décembre	12 664	38	12 702	11 633	35	11 668
Fortune de prévoyance						
Solde au 1^{er} janvier	10 457	15	10 472	10 864	17	10 881
Coûts financiers de la fortune de prévoyance	94	–	94	78	–	78
Cotisations versées par l'employeur	274	5	279	278	4	282
Cotisations versées par les employés	186	–	186	189	–	189
Prestations de prévoyance payées	(520)	–	(520)	(575)	–	(575)
Produit (charge) de la fortune de prévoyance sans la part enregistrée dans le résultat financier	1 139	–	1 139	(379)	1	(378)
Coût d'administration	(3)	(1)	(4)	(4)	(1)	(5)
Regroupement d'entreprises	–	(2)	(2)	–	–	–
Transfert du régime de retraite chez comPlan	–	–	–	6	(6)	–
Solde au 31 décembre	11 627	17	11 644	10 457	15	10 472
Engagement net						
Engagement net comptabilisé au 31 décembre	1 037	21	1 058	1 176	20	1 196

L'engagement de prévoyance a évolué comme suit:

En mio. CHF	comPlan	Autres régimes	2019	comPlan	Autres régimes	2018
Solde au 1^{er} janvier	1 176	20	1 196	1 030	18	1 048
Charges de prévoyance, nettes	330	4	334	349	3	352
Cotisations de l'employeur et prestations payées	(274)	(5)	(279)	(278)	(4)	(282)
Regroupements d'entreprises	(1)	2	1	–	1	1
(Produits) charges pour régimes à prestations définies enregistrées dans les autres éléments du résultat global	(194)	1	(193)	80	(2)	78
Conversion de monnaies étrangères	–	(1)	(1)	–	(1)	(1)
Transfert du régime de retraite chez comPlan	–	–	–	(5)	5	–
Solde au 31 décembre	1 037	21	1 058	1 176	20	1 196

La duration moyenne pondérée de la valeur actualisée des engagements de prévoyance est de 17 ans (exercice précédent: 16 ans).

Répartition de la fortune de prévoyance comPlan

Catégorie	Stratégie de placement	31.12.2019			31.12.2018		
		Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Obligations d'Etat Suisse	5,0%	1,2%	3,4%	4,6%	1,7%	3,6%	5,3%
Obligations d'entreprises Suisse	6,0%	5,7%	0,0%	5,7%	6,1%	0,0%	6,1%
Obligations d'Etat monde developed markets	7,0%	5,7%	0,0%	5,7%	7,2%	0,0%	7,2%
Obligations d'entreprises monde developed markets	10,0%	9,7%	0,0%	9,7%	10,3%	0,0%	10,3%
Obligations d'Etat monde emerging markets	8,0%	8,0%	0,0%	8,0%	8,1%	0,0%	8,1%
Dettes privées	6,0%	0,0%	5,7%	5,7%	0,0%	6,3%	6,3%
Instruments d'emprunt	42,0%	30,3%	9,1%	39,4%	33,4%	9,9%	43,3%
Actions Suisse	6,0%	6,4%	0,0%	6,4%	5,4%	0,0%	5,4%
Actions monde developed markets	12,0%	12,9%	0,0%	12,9%	11,2%	0,0%	11,2%
Actions monde emerging markets	7,0%	7,3%	0,0%	7,3%	7,0%	0,0%	7,0%
Instruments de capitaux propres	25,0%	26,6%	0,0%	26,6%	23,6%	0,0%	23,6%
Immeubles Suisse	13,0%	6,9%	6,1%	13,0%	7,0%	6,0%	13,0%
Immeubles monde	7,0%	1,2%	5,3%	6,5%	1,4%	4,8%	6,2%
Immeubles	20,0%	8,1%	11,4%	19,5%	8,4%	10,8%	19,2%
Commodities	4,0%	1,8%	2,2%	4,0%	1,9%	2,0%	3,9%
Private markets	8,0%	0,0%	9,8%	9,8%	0,0%	9,6%	9,6%
Liquidités et autres immobilisations	1,0%	0,0%	0,7%	0,7%	0,0%	0,4%	0,4%
Liquidités et placements alternatifs	13,0%	1,8%	12,7%	14,5%	1,9%	12,0%	13,9%
Total de la fortune de prévoyance	100,0%	66,8%	33,2%	100,0%	67,3%	32,7%	100,0%

Le Conseil de fondation définit la stratégie de placement et les marges de fluctuation tactiques dans le cadre des dispositions légales. La Commission de placement procède à la répartition de la fortune dans les limites des attributions du Conseil de fondation. Elle est l'organe central de gestion, de coordination et de surveillance concernant la gestion de la fortune. La stratégie de placement vise à réaliser le rendement le plus élevé possible dans le cadre de la prise de risque et à générer par ce moyen le produit non courant destiné à remplir les engagements financiers. Cet objectif est concrétisé au travers d'une large diversification en différentes catégories de placements, marchés, monnaies et secteurs, dans des marchés développés mais aussi émergents. La durée des taux d'intérêt des placements portant intérêt est de 7,24 ans (exercice précédent: 5,98 ans) avec une notation moyenne de A- (inchangée par rapport à l'exercice précédent). Toutes les positions en devises sont couvertes à l'intérieur du portefeuille global contre le CHF au moyen d'une stratégie monétaire de telle sorte que la quote-part prescrite de 85% (CHF ou couverture contre le CHF) soit réalisée. Sur la base de cette stratégie, comPlan table, dans ses comptes établis conformément aux normes Swiss GAAP RPC, sur un objectif de réserve de fluctuation de valeur de 17,8% du total des actifs (base: exercice 2020).

Informations complémentaires sur la fortune de prévoyance

Au 31 décembre 2019, la fortune de prévoyance inclut des actions et des obligations de Swisscom SA à la juste valeur de CHF 10 mio. (exercice précédent: CHF 6 mio.). Le produit effectif de la fortune de prévoyance s'est établi en 2019 à CHF 1 233 mio. (exercice précédent: CHF -299 mio.). Swisscom prévoit d'effectuer en 2020 des versements à l'institution de prévoyance au titre des cotisations réglementaires de l'employeur d'un montant de CHF 281 mio.

Hypothèses actuarielles

Hypothèses	2019		2018	
	comPlan	Autres régimes	comPlan	Autres régimes
Taux d'actualisation au 31 décembre	0,22%	0,77%	0,86%	1,57%
Evolution des salaires	1,08%	–	1,08%	–
Augmentations de rentes	–	–	–	–
Intérêts des comptes d'épargne	0,37%	–	0,86%	–
Cotisations des employés à la lacune de financement	40%	–	40%	–
Espérance de vie à 65 ans – hommes (nombre d'années)	22,30	22,30	22,20	22,20
Espérance de vie à 65 ans – femmes (nombre d'années)	24,10	24,10	24,00	24,00

Le taux d'actualisation se base sur des obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse SIX d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. L'évolution des salaires correspond à la valeur moyenne des dernières années. Aucune augmentation des rentes n'est prévue car, en vertu du droit de la prévoyance, comPlan ne dispose pas des réserves de fluctuation de valeur suffisantes, la rémunération minimale légale des avoires de vieillesse LPP constituant un plancher. La rémunération des avoires d'épargne est déterminée sur la base du taux d'actualisation. L'hypothèse relative à l'espérance de vie a été établie au moyen d'une projection des améliorations futures en matière de mortalité selon le modèle Continuous Mortality Investigation (CMI) fondé sur des améliorations passées effectives de la mortalité observée en Suisse. Le calcul est effectué avec un taux d'amélioration futur de la mortalité à long terme de 1,75%.

Les caractéristiques de partage des risques («risk sharing») qui concernent la procédure en cas de découvert et qui ressortent des dispositions formelles sont prises en compte en deux étapes dans les hypothèses financières. Dans un premier temps, il est fait l'hypothèse qu'une réduction par étapes des rentes futures de 8,80% (4,31% selon l'hypothèse de l'exercice précédent) sera décidée sur une période de dix ans, afin de combler la lacune de financement due aux taux d'intérêt. Cette valeur se fonde sur une prévision du taux de conversion futur avec un taux mixte pour le domaine obligatoire et le domaine surobligatoire. Pour le domaine obligatoire, le taux de conversion légal actuel est appliqué. Pour le domaine surobligatoire, le calcul est établi avec un taux d'actualisation de 0,22%. Dans un deuxième temps, la valeur actuelle de la lacune de financement restante est répartie sur les employés et l'employeur entre les cotisations réglementaires et les prestations adaptées dans la première étape. L'obligation juridique et implicite de l'employeur de payer des cotisations supplémentaires est inchangée et supposée être limitée à 60% de la lacune de financement. Cette hypothèse se fonde sur les dispositions légales et réglementaires visant à résorber un découvert ainsi que sur les mesures effectivement décidées par le passé par le Conseil de fondation et par l'employeur. Il résulte de l'hypothèse de la limitation de la participation de l'employeur à la lacune de financement une réduction des engagements de prévoyance de CHF 530 mio. (exercice précédent: CHF 482 mio.), qui correspond à la part des collaborateurs présumée. La variation de la part des collaborateurs est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Analyse de sensibilité comPlan

Analyse de sensibilité 2019

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(598)	698	(37)	44
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	42	(40)	6	(6)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/-0,0%)	578	–	28	–
Intérêts des comptes d'épargne (variation +0,5%/-0,0%)	25	–	7	–
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	133	(133)	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	143	(144)	5	(5)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Analyse de sensibilité 2018

En mio. CHF	Engagement de prévoyance professionnelle		Coût des services ¹	
	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse	Augmentation Hypothèse	Diminution Hypothèse
Taux d'actualisation (variation +/-0,5%)	(516)	601	(33)	40
Evolution des salaires (variation +/-0,5%)	38	(36)	6	(5)
Augmentations de rentes (variation +0,5%/-0,0%)	501	–	25	–
Intérêts comptes d'épargne (Variation +/-0,5%)	20	(17)	7	(6)
Cotisations des employés à la lacune de financement (variation +/-10%)	(120)	120	–	–
Espérance de vie à 65 ans (variation +/-0,5 année)	119	(120)	4	(4)

¹ La sensibilité se réfère aux coûts des services rendus au cours de l'exercice comptabilisés dans les charges de personnel.

Lors de chaque adaptation des hypothèses actuarielles d'un demi-point de pourcentage ou d'une demi-année, l'analyse de sensibilité tient compte de la modification de l'engagements de prévoyance ainsi que du coût des services rendus au cours de l'exercice. Seule l'une des hypothèses est alors adaptée, tandis que les autres paramètres demeurent inchangés. Lors de l'analyse de la sensibilité en rapport avec une modification négative des augmentations de rentes, il n'a été procédé à aucune adaptation, compte tenu de l'impossibilité de procéder à une réduction des rentes actuelles.

Décision d'appréciation importante ou incertitude relative aux estimations

La détermination des charges liées à la prévoyance professionnelle exige une estimation de la future période de service, de l'évolution future des salaires et des rentes, de la rémunération du montant de l'épargne, du moment des paiements contractuels des prestations et de la part de l'employeur à la lacune de financement. Cette évaluation est effectuée sur la base d'expériences antérieures et de tendances futures attendues. Les paiements futurs attendus sont actualisés sur la base d'obligations d'entreprises cotées à la Bourse suisse d'émetteurs suisses et étrangers libellées en francs suisses et bénéficiant d'un rating AA. Les taux d'actualisation correspondent aux échéances de paiement attendues des engagements.

Principes comptables

Les calculs actuariels des charges et des engagements découlant de plans de prévoyance à prestations définies sont effectués selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit). Le compte de résultat présente le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés résultant de modifications de régime et de réductions ainsi que les frais administratifs dans les charges de personnel et le coût financier de l'engagement net dans les charges financières. Les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, sans les montants inclus dans les intérêts nets, sont présentés dans les autres éléments du résultat global. Les hypothèses relatives aux futures prestations nettes sont définies conformément aux prescriptions découlant des dispositions formelles du régime. Pour les régimes de retraite suisses, les dispositions formelles déterminantes comprennent le règlement de l'institution de prévoyance ainsi que les lois, ordonnances et instructions pertinentes en matière de prévoyance professionnelle, en particulier les dispositions qu'ils renferment concernant le financement et les mesures destinées à résorber un découvert dans des institutions de prévoyance. Les hypothèses financières sont déterminées en tenant compte de caractéristiques de partage des risques («risk sharing») ressortant des dispositions formelles. Selon celles-ci, la part de l'employeur est limitée aux coûts des prestations futures et les employés doivent être impliqués dans les obligations de paiement éventuel de cotisations supplémentaires destinées à résorber un découvert. Si le montant des prestations d'incapacité de gain permanente (rentes d'invalidité) est identique pour tous les employés assurés indépendamment des années de service, les coûts de ces prestations sont comptabilisés au moment de la survenance de l'événement qui est à l'origine de l'incapacité de gain.

5 Périmètre de consolidation

Cette partie présente la structure du groupe Swisscom et contient des explications sur les filiales, coentreprises et sociétés associées. Elle fournit, en outre, des éclaircissements sur les principaux changements dans la structure du groupe ainsi que sur leurs incidences sur les comptes consolidés.

5.1 Structure du groupe

Swisscom SA est la société holding du groupe et possède pour l'essentiel des participations majoritaires directes dans Swisscom (Suisse) SA, Swisscom Broadcast SA et Swisscom Directories SA. Fastweb S.p.A. (Fastweb) est détenue indirectement au travers de Swisscom (Suisse) SA et d'une société intermédiaire en Italie. Swisscom Re SA, sise au Liechtenstein, est la propre réassurance du groupe.

5.2 Modifications du périmètre de consolidation

Les afflux nets d'argent frais résultant de l'achat et de la vente de participations se présentent comme suit:

En mio. CHF	2019	2018
Dépenses concernant les regroupements d'entreprises moins liquidités acquises	(25)	(60)
Dépenses concernant des paiements différés de regroupements d'entreprises	(369)	(18)
Cession de filiales, nette des soldes de liquidités	(3)	–
Dépense liée aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(15)	(35)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–
Total des liquidités provenant de l'achat et de la vente de participations, net	(413)	(113)

Reprise de l'activité Fixed-Wireless et des fréquences de téléphonie mobile de Tiscali

La filiale italienne Fastweb a signé fin juillet 2018 un accord portant sur l'acquisition de l'activité Fixed-Wireless et du spectre de fréquences des 3,5 GHz de Tiscali, afin de renforcer durablement les activités de communication mobile et de convergence à long terme. L'opération s'est élevée à EUR 185 mio. (CHF 208 mio.). La transaction, effectuée le 16 novembre 2018, a été qualifiée de regroupement d'entreprises selon IFRS 3. Le regroupement d'entreprises a été pris en compte au 31 décembre 2018 à titre provisoire, car les informations nécessaires à l'allocation du prix d'acquisition n'étaient pas encore toutes disponibles à la date de l'établissement des états financiers consolidés. La répartition définitive des coûts d'acquisition sur les actifs nets se présente comme suit:

En mio. CHF	2018
Immobilisations corporelles	10
Immobilisations incorporelles	243
Autres dettes à court terme	(48)
Actifs et passifs identifiés/coûts d'acquisition	205
Goodwill	3
Coûts d'acquisition	208
Paiement différé du prix de l'acquisition	(152)
Total des dépenses	56

La transaction ne donne lieu à aucun coût de transaction. Le paiement différé du prix de l'acquisition est compensé par un décaissement en 2019 d'EUR 80 mio. (CHF 90 mio.) et la fourniture de services d'un montant d'EUR 55 mio. (CHF 62 mio.). L'effet du regroupement d'entreprises sur le chiffre d'affaires et le bénéfice net en 2018 de Swisscom n'est pas significatif.

Exercice d'une option d'achat pour la reprise de la part restante de Swisscom Directories SA

En décembre 2018, Swisscom a exercé son option d'achat (option call) et racheté la part restante de 31% dans Swisscom Directories SA au prix de CHF 240 mio. Swisscom possédait jusqu'ici une participation de 69% dans Swisscom Directories SA, la part restante étant détenue par Tamedia. Swisscom avait octroyé à Tamedia une option de vente (option put) et Tamedia avait concédé à Swisscom une option d'achat (option call) pour la part

qu'elle détenait (31%). L'option de vente et l'option d'achat pouvaient être exercées respectivement à partir de mi-2018. Le prix d'achat a été payé en janvier 2019. A la suite de l'exercice de l'option d'achat (option call), les autres passifs financiers comptabilisés jusqu'alors dans les états financiers consolidés de Swisscom ont été majorés de CHF 14 mio. au 31 décembre 2018 sans influence sur le résultat. Voir note 2.2.

Autres acquisitions et cessions peu significatives de filiales

Les autres acquisitions et cessions de filiales effectuées en 2019 sont peu significatives. Il s'agit d'une part de l'achat de United Security Provider SA et de Ajila SA ainsi que, d'autre part, de la vente de Datasport SA et de la perte de contrôle de tiko Energy Solutions SA.

Principes comptables

Consolidation

Sont désignées par le terme «filiales» toutes les entreprises dont Swisscom SA a le pouvoir effectif de contrôler les politiques financières et opérationnelles. En règle générale, Swisscom SA peut exercer ce contrôle dès lors qu'elle détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote ou des droits de vote potentiels de la société. Les entreprises acquises et les entreprises cédées sont intégrées dans les états financiers consolidés respectivement à partir de leur date d'acquisition et jusqu'à la date de leur cession. Les soldes et les transactions, les produits et les charges, les rapports de participation et les dividendes ainsi que les pertes et profits latents intragroupe sont intégralement éliminés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales figurent dans les capitaux propres de l'état consolidé de la situation financière, mais séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires de Swisscom SA. La participation ne donnant pas le contrôle dans le résultat net apparaît dans le compte de résultat consolidé comme élément du résultat net consolidé. Les variations de participations dans des filiales sont comptabilisées en tant que transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé auparavant et continue d'être exercé. Les options de vente des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sont présentées comme passifs financiers. Pour toutes les filiales prises en compte dans les états financiers consolidés, la date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre. Aucune restriction importante ne s'oppose au transfert de fonds des filiales à la maison mère.

Les participations sur lesquelles Swisscom exerce une influence notable, sans toutefois les contrôler, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. De façon générale, l'exercice d'une influence notable peut être supposé lorsque la part des droits de vote détenus est comprise dans une fourchette de 20% à 50%.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les coûts sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Le prix d'achat recouvre les paiements en espèces ainsi que la juste valeur (fair value) des actifs cédés, des engagements pris ou repris et des propres instruments de capitaux propres cédés. Les passifs dépendant d'événements futurs fondés sur des accords contractuels sont comptabilisés à la juste valeur. A la date d'acquisition, tous les actifs et passifs identifiés qui remplissent les critères de comptabilisation sont comptabilisés à leur juste valeur. Le montant de la différence entre les coûts d'acquisition et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables ayant été repris est comptabilisé comme goodwill en tenant compte des éventuelles participations ne donnant pas le contrôle.

5.3 Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2019	2018
Solde au 1^{er} janvier	174	152
Acquisitions	27	35
Cessions	–	(4)
Dividendes	(18)	(18)
Quote-part au résultat net	4	11
Quote-part aux autres éléments du résultat global	2	1
Dépréciations	(32)	–
Gains de dilution	3	–
Conversion de monnaies étrangères	(4)	(3)
Solde au 31 décembre	156	174

En 2019, un montant de CHF –28 mio. (exercice précédent: CHF 5 mio.) au total a été enregistré en tant que quote-part au résultat net de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le résultat de l'exercice précédent inclut des dépréciations de CHF 6 mio. sur des prêts, qui ont été considérés comme un investissement net dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Récapitulatif de chiffres clés sélectionnés des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

En mio. CHF	2019	2018
Compte de résultat		
Chiffre d'affaires net	1 786	1 814
Charges d'exploitation	(1 706)	(1 756)
Résultat d'exploitation	80	57
Bénéfice net	54	30
Autres éléments du résultat global	8	7
Etat de la situation financière au 31 décembre		
Actifs courants	1 008	1 089
Actifs non courants	1 268	1 084
Passifs courants	(1 148)	(1 021)
Passifs non courants	(512)	(549)
Capitaux propres	616	603

5.4 Sociétés du groupe

Sociétés du groupe en Suisse

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en mio.	Secteur ⁴
Suisse					
Admeira SA ^{1,3}	Berne	50	CHF	0,3	AUT
AdUnit SA ²	Zurich	100	CHF	0,1	AUT
Ajila AG ²	Sursee	60	CHF	0,1	AUT
autoSense SA ^{2,3}	Zurich	33	CHF	0,3	AUT
Billag SA ¹	Fribourg	100	CHF	0,1	AUT
cablex SA ²	Muri Berne	100	CHF	5,0	AUT
Credit Exchange SA ^{2,3}	Zurich	25	CHF	0,1	AUT
CT Cinetrade SA ¹	Zurich	100	CHF	0,5	SCS
Custodigit AG ²	Zurich	75	CHF	1,0	AUT
daura sa ^{2,3}	Zurich	29	CHF	0,2	AUT
ecmt AG ^{2,3}	Embrach	20	CHF	0,1	AUT
finnova sa bankware ^{2,3}	Lenzburg	9	CHF	0,5	SCS
Global IP Action SA ²	Freienbach	79	CHF	0,2	AUT
itnetX (Switzerland) AG ²	Rümlang	100	CHF	0,1	SCS
Kitag Kino-Theater SA ²	Zurich	100	CHF	1,0	SCS
Medgate SA ^{2,3}	Bâle	40	CHF	0,7	SCS
Medgate Technologies SA ^{2,3}	Bâle	40	CHF	0,1	SCS
Mila AG ²	Zurich	100	CHF	0,4	SCS
Mona Lisa Capital AG ²	Ittigen	100	CHF	5,0	AUT
SEC consult (Suisse) SA ^{2,3}	Zurich	47	CHF	0,1	AUT
SmartLife Care SA ^{2,3}	Wangen	48	CHF	0,2	AUT
Swisscom Blockchain SA ²	Zurich	97	CHF	0,1	SCS
Swisscom Broadcast SA ¹	Berne	100	CHF	25,0	AUT
Swisscom Digital Technology SA ¹	Genève	75	CHF	0,1	SCS
Swisscom Directories SA ¹	Zurich	100	CHF	2,2	AUT
Swisscom eHealth Invest GmbH ²	Ittigen	100	CHF	1,4	GHQ
Swisscom Health SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom Immeubles SA ¹	Ittigen	100	CHF	100,0	SCS
Swisscom IT Services Finance Custom Solutions SA ²	Oltten	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom (Suisse) SA ¹	Ittigen	100	CHF	1 000,0	SCS
Swisscom Services SA ²	Ittigen	100	CHF	0,1	SCS
Swisscom Ventures SA ²	Ittigen	100	CHF	2,0	GHQ
SwisSign Group SA ^{2,3}	Opfikon	10	CHF	12,5	AUT
Teleclub SA ²	Zurich	100	CHF	1,2	SCS
Teleclub Programme SA ^{2,3}	Zurich	33	CHF	0,6	SCS
tiko Energy Solutions SA ^{2,3}	Ittigen	29	CHF	13,3	AUT
United Security Provider SA ²	Berne	100	CHF	0,5	SCS
Worklink AG ¹	Berne	100	CHF	0,5	GHQ

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

Sociétés du groupe à l'étranger

Société	Siège	Part de capital et droit de vote en %	Monnaie	Capital social en mio.	Secteur ⁴
Belgique					
Belgacom International Carrier Services SA ^{2,3}	Bruxelles	22	EUR	1,5	SCS
Allemagne					
Mila Europa GmbH ²	Berlin	100	EUR	–	SCS
Swisscom Telco GmbH ²	Leipzig	100	EUR	–	GHQ
France					
local.fr SA ²	Bourg-en-Bresse	81	EUR	1,0	AUT
SoftAtHome SA ^{2,3}	Colombes	10	EUR	6,5	SCS
Grande-Bretagne					
Ajila UK Ltd ²	Londres	60	GBP	–	AUT
Italie					
Fastweb S.p.A. ²	Milan	100	EUR	41,3	FWB
Fastweb Air S.r.l. ²	Milan	100	EUR	–	FWB
Flash Fiber S.r.l. ^{2,3}	Milan	20	EUR	–	FWB
Swisscom Italia S.r.l. ²	Milan	100	EUR	505,8	GHQ
Liechtenstein					
Swisscom Re AG ¹	Vaduz	100	CHF	5,0	GHQ
Luxembourg					
DTF GP S.A.R.L. ²	Luxembourg	100	EUR	–	AUT
Digital Transformation Fund Initial Limited Partner SCSp ² Luxembourg		100	EUR	–	AUT
Pays-Bas					
Swisscom DevOps Center BV. ²	Rotterdam	100	EUR	–	SCS
NGT International BV. ²	Capelle a/d IJssel	100	EUR	–	AUT
Autriche					
Swisscom IT Services Finance SE ²	Vienne	100	EUR	3,3	SCS
Singapour					
Swisscom IT Services Finance Pte Ltd ²	Singapour	100	SGD	0,1	SCS
USA					
Swisscom Cloud Lab Ltd ²	Delaware	100	USD	–	SCS

1 Participation détenue directement par Swisscom SA.

2 Participation détenue indirectement par Swisscom SA.

3 La participation est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Swisscom peut exercer une influence notable grâce notamment à sa présence au sein du Conseil d'administration.

4 SCS = Swisscom Suisse, FWB = Fastweb, AUT = Autres, GHQ = Group Headquarters (coûts non attribués).

6 Autres informations

Cette partie fournit des explications sur des informations qui n'ont pas été présentées dans les autres parties. Elles comprennent, par exemple, des informations concernant les impôts sur le résultat et les parties liées.

6.1 Impôts sur le résultat

Charge d'impôt sur le résultat

En mio. CHF	2019	2018
Charge d'impôt exigible	332	337
Ajustements d'impôt exigible d'exercices précédents	(16)	1
Charge (ou produit) d'impôt sur le résultat différé	(261)	57
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans le compte de résultat	55	395
Dont Suisse	28	335
Dont à l'étranger	27	60

Les autres éléments du résultat global comprennent, en outre, des impôts exigibles et différés sur le résultat, qui se décomposent comme suit:

En mio. CHF	2019	2018
Conversion de monnaies étrangères de filiales étrangères	(4)	(1)
Gains/(pertes) actuariel(le)s des régimes à prestations définies	47	(16)
Variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres	–	1
Variation des couvertures de flux de trésorerie	1	–
Total de la charge d'impôt sur le résultat enregistrée dans les autres éléments du résultat global	44	(16)

Analyse de la charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition applicable à l'analyse de la charge d'impôt sur le résultat ci-après correspond au taux d'imposition moyen pondéré des sociétés opérationnelles du groupe en Suisse. Le taux d'imposition sur le résultat applicable est de 20,0% (exercice précédent: 20,4%). La diminution du taux d'imposition applicable résulte d'une réduction des barèmes d'impôt dans différents cantons suisses.

En mio. CHF	2019	2018
Résultat avant impôts sur le résultat en Suisse	1 598	1 732
Résultat avant impôts sur le résultat à l'étranger	126	184
Résultat avant impôts sur le résultat	1 724	1 916
Taux d'imposition sur le résultat applicable	20,0%	20,4%
Charge d'impôt sur le résultat au taux applicable	345	391
Réconciliation avec la charge d'impôt sur le résultat présentée		
Effet du résultat des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	6	(1)
Effet des modifications de la législation fiscale en Suisse	(269)	–
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents en Suisse	–	(8)
Effet de l'application de taux d'imposition sur le résultat différents à l'étranger	2	22
Effet de la non-activation de reports de pertes fiscales	8	9
Effet de l'activation et de la compensation de reports de pertes fiscales auparavant non activés	–	(3)
Effet de dépenses et produits déductibles uniquement fiscalement	(21)	(16)
Effet d'impôts sur le résultat d'exercices précédents	(16)	1
Total de la charge d'impôt sur le résultat	55	395
Taux effectif d'imposition sur le résultat	3,2%	20,6%

Au 1^{er} janvier 2020, divers amendements légaux relatifs à l'imposition des entreprises entrent en vigueur. L'élément central de cette révision est la suppression des privilèges fiscaux pour les entreprises, tels que l'imposition privilégiée du bénéfice des sociétés holding. En contrepartie, la plupart des cantons ont décidé d'abaisser leurs taux d'imposition sur le bénéfice. De plus, des dispositions transitoires sont mises en place pour atténuer les répercussions financières de ces amendements. Les amendements légaux, les réductions fiscales et les dispositions transitoires ont un effet positif de près de CHF 269 mio. sur les comptes consolidés du groupe Swisscom en 2019. Ces effets résultent d'une part de la réévaluation de passifs d'impôt différé rendue nécessaire par la révision du taux d'imposition et d'autre part d'adaptations découlant des dispositions transitoires sur l'imposition ordinaire du bénéfice des sociétés holding qui ont entraîné la formation de nouveaux avoirs fiscaux latents.

Actifs et passifs d'impôt exigible sur le résultat

En mio. CHF	2019	2018
Passifs d'impôt exigible nets, au 1^{er} janvier	248	203
Modifications des normes comptables ¹	(22)	–
Valeur nette au 1^{er} janvier, ajusté	226	203
Enregistrés dans le compte de résultat	316	338
Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	(1)	1
Paievements des impôts sur le résultat en Suisse	(357)	(277)
Paievements des impôts sur le résultat à l'étranger	(14)	(17)
Passifs d'impôt exigible nets, au 31 décembre	170	248
Dont actifs d'impôt exigible	(4)	(2)
Dont passifs d'impôt exigible	174	250
Dont Suisse	170	218
Dont à l'étranger	–	30

1 Voir «Informations générales et amendements des principes comptables» dans les notes aux comptes annuels consolidés.

Actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat

En mio. CHF	31.12.2019			31.12.2018		
	Actifs	Passifs	Montant net	Actifs	Passifs	Montant net
Immobilisations corporelles	44	(643)	(599)	37	(669)	(632)
Immobilisations incorporelles	12	(67)	(55)	–	(303)	(303)
Provisions	92	(85)	7	103	(69)	34
Engagements de prévoyance professionnelle	178	–	178	216	–	216
Reports de pertes fiscales	40	–	40	51	–	51
Autres	112	(120)	(8)	135	(148)	(13)
Total des actifs d'impôt sur le résultat (passifs d'impôt sur le résultat)	478	(915)	(437)	542	(1 189)	(647)
Dont actifs d'impôt différé			152			167
Dont passifs d'impôt différé			(589)			(814)
Dont Suisse			(442)			(673)
Dont à l'étranger			5			26

Les échéances des reports de pertes fiscales n'ayant pas fait l'objet d'une inscription à l'actif d'actifs d'impôt sur le résultat différé sont les suivantes:

En mio. CHF	31.12.2019	31.12.2018
Echéance dans un délai d'1 an	4	1
Echéance dans un délai de 2 à 7 ans	123	136
Echéance illimitée	18	16
Total des reports de pertes fiscales non enregistrés	145	153
Dont Suisse	128	137
Dont à l'étranger	17	16

Autres informations

Sur les bénéfices non distribués des filiales, aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'a été comptabilisé au 31 décembre 2019 (exercice précédent: aucun). Les différences temporelles de filiales et de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence pour lesquelles aucun passif d'impôt sur le résultat différé n'est comptabilisé au 31 décembre 2019 s'élèvent à CHF 3 117 mio. (exercice précédent: CHF 1 829 mio.). Les positions fiscales assorties d'incertitude liées aux évaluations fiscales des exercices précédents n'ont pas évolué de manière significative en 2019.

Principes comptables

Les impôts sur le résultat englobent tous les impôts exigibles et différés dépendant du résultat. Les impôts ne dépendant pas du résultat, tels que l'impôt immobilier et l'impôt sur le capital, sont enregistrés comme autres charges d'exploitation. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable; des impôts différés sont, en principe, comptabilisés sur toutes les différences temporelles. Les différences temporelles résultent des écarts entre la valeur comptable d'un élément des états financiers consolidés et la valeur fiscale correspondante qui se compenseront à nouveau au cours des périodes à venir. Les actifs d'impôt différé ne sont inscrits à l'actif que lorsqu'il est probable qu'ils puissent être comptabilisés avec des bénéfices imposables à venir. Les passifs d'impôt sur le résultat, qui sont prélevés sur la distribution de bénéfices non distribués de sociétés du groupe, ne sont comptabilisés que lorsque la distribution des bénéfices est prévue dans un futur proche. S'il est probable que les autorités fiscales acceptent le traitement fiscal choisi, le montant de l'impôt comptabilisé dans les états financiers consolidés est celui figurant sur la déclaration fiscale transmise. Dans le cas contraire, les montants sont différents car l'incertitude est prise en compte dans le calcul, qui doit fournir la meilleure estimation possible de la sortie de trésorerie à attendre. S'il y a peu de conséquences possibles, la sortie la plus probable servira de base au calcul de la dette d'impôt. S'il existe plusieurs conséquences possibles, le calcul de la valeur attendue s'effectuera sur la base d'un calcul de probabilité. Les actifs et les passifs d'impôt sur le résultat exigibles et différés sont compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et portent sur la même entité imposable.

6.2 Parties liées

Actionnaire majoritaire et participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Actionnaire majoritaire

Conformément à la loi fédérale sur l'organisation de l'entreprise fédérale de télécommunications (LET), la Confédération suisse (Confédération) doit détenir la majorité du capital et des voix de Swisscom. Au 31 décembre 2019, la Confédération détenait en tant qu'actionnaire majoritaire une part inchangée de 51,0% des actions émises. Une réduction de la part de la Confédération au-dessous de la part majoritaire nécessiterait une modification de la loi par le Parlement et serait soumise au droit de référendum populaire facultatif sur le plan fédéral. En sa qualité d'actionnaire majoritaire, la Confédération exerce un contrôle sur les décisions de l'Assemblée générale qui requièrent la majorité absolue des voix exprimées. Il s'agit, en premier lieu, des décisions relatives au dividende et à l'élection des membres du Conseil d'administration. Swisscom fournit des services de télécommunication à la Confédération et lui achète, en outre, des services. La Confédération englobe les divers départements et autorités fédérales ainsi que d'autres entreprises placées sous son contrôle (pour l'essentiel la Poste, les Chemins de fer fédéraux suisses, RUAG et Skyguide). Toutes les affaires sont traitées sur la base de rapports habituels entre clients et fournisseurs à des conditions identiques à celles offertes à des tiers indépendants. En outre, Swisscom effectue, avec la Poste, des transactions financières aux conditions du marché.

Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

Les prestations fournies aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence ainsi que celles obtenues de la part de ces participations sont basées sur les prix du marché. Les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont mentionnées dans la note 5.3.

Transactions et soldes

En mio. CHF	Produits	Charges	Créances	Dettes
Exercice 2019				
Confédération	193	97	221	161
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	89	113	30	11
Total 2019/Solde au 31 décembre 2019	282	210	251	172
Exercice 2018				
Confédération	241	114	281	166
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	133	90	43	7
Total 2018/Solde au 31 décembre 2018	374	204	324	173

Institutions de prévoyance du personnel et rémunérations des principaux dirigeants

Les opérations entre Swisscom et les diverses institutions de prévoyance sont présentées dans la note 4.3. Les rémunérations des principaux dirigeants sont déclarées dans la note 4.2.

6.3 Autres principes comptables

Conversion de monnaies étrangères

Les transactions effectuées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, les positions monétaires sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de clôture; les positions non monétaires sont, quant à elles, converties au cours de la transaction et les différences de change comptabilisées en résultat. Les actifs et les passifs des filiales et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence exprimés dans une autre monnaie fonctionnelle sont convertis aux cours de clôture, le compte de résultat ainsi que le tableau des flux de trésorerie au cours moyen. Les différences de change résultant de la conversion des actifs nets et du compte de résultat sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global.

Principaux cours de change

Monnaie	Clôture de l'exercice			Moyenne	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	2019	2018
1 EUR	1,085	1,127	1,170	1,113	1,153
1 USD	0,966	0,984	0,976	0,992	0,977

Normes internationales d'information financière IFRS et interprétations amendées ne devant pas encore être obligatoirement appliquées

Les normes internationales d'information financière IFRS et interprétations suivantes, publiées jusqu'à la fin 2019, doivent être appliquées au plus tôt à compter de l'exercice 2020:

Norme	Nom	Entrée en vigueur
Amendements apportés à IFRS 3	Définition d'une entreprise	1 ^{er} janvier 2020
Amendements apportés à IAS 1 et IAS 8	Définition du terme «significatif»	1 ^{er} janvier 2020
–	Modifications des renvois au cadre de référence pour la préparation et la présentation des états financiers dans les normes IFRS	1 ^{er} janvier 2020
IFRS 17	Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2021
Amendements apportés à IFRS 10 et IAS 28	Vente ou dépôt d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou des coentreprises	ouvert

Swisscom va vérifier ses rapports financiers dans l'optique des normes nouvelles ou amendées qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020 ou ultérieurement et qui ne seront pas appliquées de manière anticipée par Swisscom. Pour l'heure, Swisscom ne s'attend à aucune influence significative sur les comptes consolidés.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Swisscom SA

Ittigen (Berne)

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Swisscom SA et de ses filiales (le groupe), comprenant l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, le compte de résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état consolidé de la variation des capitaux propres pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que les notes aux comptes annuels consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 110 à 171) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

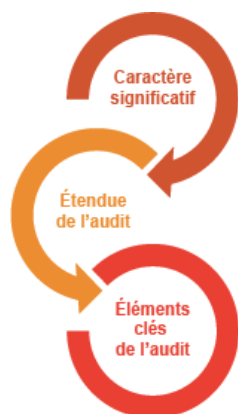
Base de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse, les International Standards on Auditing (ISA) et les Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés ».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession ainsi que du Code of Ethics for Professional Accountants (code IESBA), et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global des comptes annuels consolidés: CHF 86 mio.

Nous avons effectué des contrôles (« full scope audit ») auprès de trois sociétés du groupe dans deux pays. L'étendue de notre audit porte sur 94% du chiffre d'affaires du groupe. En outre, des procédures d'audit spécifiques ont été effectuées pour des postes sélectionnés du bilan et du compte de résultat pour quatre autres sociétés du groupe situées en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit:

- Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb
- Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions
- Possibilité d'inscription à l'actif et actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles
- Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

PricewaterhouseCoopers SA, Birchstrasse 160, case postale, 8050 Zurich, Suisse
Téléphone : +41 58 792 44 00, fax : +41 58 792 44 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Contexte de notre audit 2019

Le premier audit des comptes annuels consolidés que nous avons réalisé a porté sur l'exercice 2019. Des contrôles supplémentaires en rapport avec le bilan d'ouverture ont été effectués dans le cadre d'audits initiaux. Dans ce contexte, nous avons examiné en particulier les éléments qui pourraient influencer de manière significative les états financiers de la période en cours. Nous avons également vérifié, lors de notre audit, si les méthodes comptables retenues dans le bilan d'ouverture étaient appliquées de manière cohérente et appropriée dans les états financiers de la période en cours.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit est influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit et avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global des comptes annuels consolidés	CHF 86 mio.
Base de la détermination	5% du résultat avant impôts sur le résultat
Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le résultat avant impôts sur le résultat, car il s'agit selon nous de la valeur à partir de laquelle les résultats du groupe sont habituellement mesurés. De plus, le résultat avant impôts sur le résultat représente une grandeur de référence généralement reconnue dans le cadre des réflexions sur le caractère significatif.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit du Conseil d'administration de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 2,4 mio. que nous avons constatées lors de notre audit, mais aussi toutes les anomalies inférieures à ce montant qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à mettre en œuvre des procédures d'audit appropriées pour pouvoir émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à la présentation des comptes et le secteur d'activité du groupe.

Le groupe est composé de trois segments principaux (Swisscom Suisse, Fastweb, autres segments opérationnels) et opère majoritairement en Suisse et en Italie. La plus grande partie du chiffre d'affaires est réalisée par Swisscom (Suisse) SA. Nous avons identifié Fastweb S.p.A. (Fastweb) comme autre société significative.

Les audits de Swisscom (Suisse) SA et de Swisscom SA sont effectués par l'équipe d'audit du groupe. L'audit de Fastweb est effectué par l'auditeur de composants de PwC en Italie qui a été instruit par nos soins et avec lequel nous entretenons des contacts réguliers afin de nous accorder sur la manière de traiter les transactions significatives pour les comptes annuels consolidés et d'aborder les questions d'évaluation et de publication. Nous participons également à des entretiens importants avec la Direction de Fastweb. L'audit de ces trois sociétés couvre la plus grande partie des comptes annuels consolidés.



Nous avons par ailleurs identifié, pour certaines filiales, des postes du bilan et du compte de résultat qui sont couverts par des auditeurs de composants en vue de répondre à des risques spécifiques. Nous gérons et surveillons ces procédures d'audit de manière centralisée.

Les thèmes à aborder à l'échelle du groupe, comme la trésorerie, les impôts, les investissements (y compris le goodwill) ou encore l'introduction de nouvelles dispositions en matière de présentation des comptes, sont couverts par l'équipe d'audit du groupe.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont eu la plus grande importance pour notre audit des comptes annuels consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de notre audit des comptes annuels consolidés dans leur ensemble et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Actualité de valeur du goodwill pour Fastweb

Élément clé de l'audit	Notre évaluation de l'élément clé de l'audit
<p>Nous considérons l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> Le goodwill porté au bilan au 31 décembre 2019 pour la division opérationnelle Fastweb, qui se monte à CHF 538 mio. (2018: CHF 559 mio.), constitue un montant important. Dans le cadre du contrôle d'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb devant être réalisé chaque année, la Direction bénéficie d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne les flux de trésorerie futurs escomptés, le taux d'actualisation appliqué (WACC) et la croissance prévue. <p>Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.4 Goodwill (page 152) des notes aux comptes annuels consolidés.</p>	<p>Dans le cadre de notre audit, nous avons évalué si, pour le contrôle d'actualité de valeur, la méthode d'évaluation sélectionnée était correcte, si le calcul était compréhensible et si les hypothèses posées étaient appropriées.</p> <p>Ce faisant, nous avons procédé à un examen critique en particulier des données d'entrée et des hypothèses posées pour les flux de trésorerie sous-jacents du contrôle d'actualité de valeur, ainsi que des taux de croissance futurs, sur la base de prises de position écrites de la Direction. Nous avons également comparé les résultats de l'exercice sous revue avec les prévisions de l'année précédente afin d'évaluer le caractère approprié des hypothèses de l'année précédente.</p> <p>Concernant le taux d'actualisation appliqué, nous avons analysé, avec notre équipe de spécialistes de l'évaluation, comment il avait été déterminé et comparé le résultat obtenu avec notre propre calcul.</p> <p>Nous avons aussi vérifié si les informations relatives au contrôle d'actualité de valeur fournies dans les notes aux comptes annuels consolidés étaient reproduites correctement et si les analyses de sensibilité décrites identifiaient de manière adéquate les risques de l'actualité de valeur.</p> <p>Nous considérons que le processus d'évaluation et les hypothèses utilisées par la Direction sont appropriés pour la vérification de l'actualité de valeur du goodwill pour Fastweb.</p>



Enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions

Élément clé de l'audit

Swisscom affiche un chiffre d'affaires net de CHF 11'453 mio. pour l'exercice 2019 (2018: CHF 11'714 mio.). De ce montant, CHF 1'021 mio. (2018: CHF 1'027 mio.) proviennent de chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Enterprise Customers. Le secteur des solutions avec Enterprise Customers comprend des solutions globales de communication (comme l'externalisation de l'informatique) pour les grandes entreprises en Suisse.

Nous considérons l'enregistrement du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes:

- Les différents projets du secteur des solutions sont basés sur des contrats individuels complexes qui prévoient parfois de nombreuses obligations de prestations. Le traitement comptable de ces contrats requiert une évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires.
- En règle générale, la durée de ces projets est de trois à sept ans. Afin de garantir une évaluation sans pertes des projets en cours, la Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation des coûts à couvrir par mandat.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 1.1 Informations sectorielles (page 118) de l'annexe aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place en vue de l'enregistrement correct du chiffre d'affaires réalisé avec Enterprise Customers dans le secteur des solutions.

Par ailleurs, nous avons réalisé des procédures d'audit analytiques. Dans cette optique, nous avons défini nos attentes sur la base de rapports internes et externes et soumis les écarts par rapport à ces attentes à une appréciation critique.

Pour un échantillon de nouveaux contrats conclus durant l'exercice 2019, nous avons contrôlé le traitement comptable adopté par Swisscom. Dans le cadre de cette vérification, nous avons examiné si l'évaluation de la Direction concernant le prix de transaction attendu et la date d'enregistrement du chiffre d'affaires de certaines obligations de prestations était appropriée.

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne l'appréciation de charges futures pour garantir une évaluation exempte de pertes, nous avons réalisé les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction pour l'évaluation des développements futurs dans le secteur des solutions et avons soumis ce processus à un examen critique.
- Nous avons discuté avec Swisscom de l'estimation de l'évolution future de projets individuels et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements.
- Au moyen d'un échantillon de projets, nous avons comparé les prévisions d'évolution de Swisscom de l'année précédente avec l'évolution effective au cours de l'exercice actuel et analysé les écarts constatés.

Enfin, nous nous sommes assurés, grâce à un échantillon, que les chiffres d'affaires réalisés dans le secteur des solutions avec Enterprise Customers avaient été saisis correctement. À cet effet, nous avons contrôlé les paiements entrants pour certaines transactions sur le chiffre d'affaires et nous sommes procuré des confirmations de soldes externes de clients de Swisscom.

Nous considérons que l'évaluation de la Direction concernant l'enregistrement du chiffre d'affaires dans le secteur des solutions avec Enterprise Customers est appropriée.



Possibilité d'inscription à l'actif et actualité de valeur des installations techniques et actifs incorporels

Élément clé de l'audit

Nous considérons la possibilité d'inscription à l'actif et l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations corporelles comme un élément clé de l'audit pour les raisons suivantes:

- Swisscom a investi CHF 1'828 mio. dans des installations techniques et actifs incorporels au cours de l'exercice 2019 (2018: CHF 1'949 mio.).
- Il existe un risque que des investissements non susceptibles d'être portés à l'actif du bilan conformément aux directives de Swisscom y soient quand même inscrits, que ce soit sciemment ou inconsciemment. Ce risque est encore accentué par la complexité inhérente et le volume des investissements.
- Au 31 décembre 2019, Swisscom inscrit à son actif des installations techniques d'une valeur comptable résiduelle de CHF 8'407 mio. (2018: CHF 8'575 mio.) et des immobilisations incorporelles d'une valeur comptable résiduelle de CHF 1'842 mio. (2018: CHF 1'860 mio.). Il s'agit là de deux montants significatifs.
- La Direction dispose d'une marge d'appréciation considérable en ce qui concerne l'évaluation et la détermination de la durée d'utilisation des technologies existantes.

Nous renvoyons aux explications fournies aux paragraphes 3.2 Immobilisations corporelles (page 148) et 3.3 Immobilisations incorporelles (page 150) des notes aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Nous avons contrôlé la conception et l'efficacité des contrôles mis en place pour l'inscription correcte à l'actif du bilan et l'évaluation de l'actualité de valeur des installations techniques et immobilisations incorporelles.

Concernant la possibilité d'inscription à l'actif, nous avons également effectué les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons vérifié l'adéquation de la directive d'inscription à l'actif de Swisscom avec les International Financial Reporting Standards (IFRS).
- Sur la base d'un échantillon, nous avons contrôlé la capacité d'inscription à l'actif des investissements et la date d'inscription à l'actif des installations techniques et des immobilisations incorporelles.
- Nous avons vérifié les prestations propres portées à l'actif sur la base des charges de personnel effectives et de taux horaires facturés à des clients externes de Swisscom.

Concernant l'actualité de valeur, nous avons aussi effectué les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons discuté avec la Direction de l'estimation de la durée d'utilisation future des technologies existantes et jugé cette estimation avec un regard critique en tenant compte des derniers développements chez Swisscom et d'autres entreprises de télécommunication.
- Nous avons vérifié l'exhaustivité et l'adéquation des changements de durées d'utilisation et des amortissements non planifiés saisis pendant l'exercice 2019.

Nous considérons que la procédure appliquée en matière de capacité d'inscription à l'actif et l'estimation de la Direction concernant la durée escomptée pendant laquelle Swisscom bénéficiera d'avantages économiques résultant de l'utilisation des technologies existantes sont appropriées.



Évaluation des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles

Élément clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, Swisscom inscrit à son bilan des provisions d'une valeur de CHF 1'146 mio. (2018: CHF 1'032 mio.). De ce montant, CHF 206 mio. (2018: CHF 166 mio.) se rapportent à des provisions pour litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles.

Conformément à la loi sur les télécommunications, Swisscom fournit des services d'accès réglementés à d'autres opérateurs télécom. Les prix facturés par Swisscom pour ces services sont soumis à des procédures de vérification de la Commission fédérale de la communication (ComCom). En cas de décision négative concernant Swisscom, les prix facturés devraient être réduits avec effet rétroactif.

Swisscom est partie prenante dans des procédures de la Commission de la concurrence (Comco). En cas de constatation entrée en force d'abus de marché de la part de Swisscom, la Comco peut infliger une sanction. De plus, des plaignants pourraient faire valoir des prétentions de droit civil à l'encontre de Swisscom.

Nous considérons l'évaluation comptable des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles comme un élément clé de l'audit, car la Direction dispose d'une forte marge d'appréciation en ce qui concerne son estimation de la probabilité de survenance, de la date et de l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges.

Nous renvoyons aux explications fournies au paragraphe 3.5 Provisions et engagements conditionnels (page 154) des notes aux comptes annuels consolidés.

Notre évaluation de l'élément clé de l'audit

Afin de faire face aux fortes marges d'appréciation en ce qui concerne la probabilité de survenance, la date et l'ampleur d'une sortie de fonds éventuelle résultant de litiges, nous avons réalisé, avec le concours d'un expert juridique interne, les procédures d'audit suivantes:

- Nous avons discuté des litiges en cours avec la Direction et des représentants juridiques internes de Swisscom.
- Nous nous sommes procuré des prises de position écrites des représentants juridiques externes et internes de Swisscom.
- Nous avons acquis une connaissance suffisante du processus mis en place par la Direction et des contrôles effectués pour identifier les effets éventuels de tels événements passés et réellement survenus sur les litiges en cours et avons soumis ces éléments à un examen critique.

En vue du contrôle du montant des provisions constituées, nous avons par ailleurs examiné si les données sur lesquelles se fonde ce montant ont été intégrées correctement dans le calcul des provisions.

Enfin, nous avons contrôlé la saisie et la publication des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés.

Nous considérons que la procédure appliquée par la Direction en matière de traitement des litiges liés à des procédures réglementaires et concurrentielles dans les comptes annuels consolidés est appropriée.

Autres éléments

Les comptes annuels consolidés de Swisscom SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 ont été vérifiés par un autre organe de révision, lequel a délivré une opinion d'audit non modifiée le 6 février 2019.

Autres informations du rapport de gestion

Le Conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels consolidés, des comptes annuels individuels, du rapport de rémunération de Swisscom SA et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne font pas l'objet de notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, il est de notre devoir de lire les autres informations du rapport de gestion et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons communiquer ce fait. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.



Responsabilité du Conseil d'administration pour les comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les IFRS et les dispositions légales. Le Conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels consolidés, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a également la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels consolidés sur la base du principe de continuité de l'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou qu'il ne dispose d'aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse, les ISA et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les comptes annuels consolidés, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'anomalies significatives provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'anomalies significatives résultant d'erreurs car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations de nature à induire en erreur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion d'audit sur le fonctionnement efficace du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons si l'utilisation par le Conseil d'administration du principe de continuité de l'exploitation pour les comptes annuels consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, lesquelles pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous parvenons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans les notes aux comptes annuels consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des comptes annuels consolidés, y compris les informations données dans les notes aux comptes annuels consolidés, et estimons si les comptes annuels consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités ou les activités au sein du groupe afin de délivrer notre opinion d'audit sur les comptes annuels consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes annuels consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.



Nous nous entretenons avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives du système de contrôle interne que nous avons constatées lors de notre audit.

Nous remettons également au Conseil d'administration ou à son comité compétent une déclaration dans laquelle nous confirmons avoir respecté les règles d'éthique professionnelles pertinentes relatives à l'indépendance. Nous nous entretenons avec eux sur toutes les relations et les autres éléments qui pourraient raisonnablement apparaître comme portant atteinte à notre indépendance, ainsi que sur les mesures de sauvegarde prises le cas échéant dans ce contexte.

À partir des éléments sur lesquels nous nous sommes entretenus avec le Conseil d'administration ou avec son comité compétent, nous déterminons ceux qui ont été les plus importants dans l'audit des comptes annuels consolidés de l'exercice en cours et qui constituent ainsi des éléments clés de l'audit. Nous décrivons ces éléments dans notre rapport, sauf si les lois ou d'autres dispositions réglementaires en interdisent la publication. Dans des cas extrêmement rares, nous pouvons parvenir à la conclusion de ne pas communiquer un tel élément dans notre rapport, car il serait raisonnablement possible de s'attendre à ce que les conséquences négatives qui y seraient liées excéderaient les avantages d'une telle communication pour l'intérêt public.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels consolidés.

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Kartscher
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Petra Schwick
Expert-réviseur

Zurich, le 5 février 2020



Swisscom SA | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale